

Catherine GODARD

QUATRE NIVEAUX D'ABANDON DE LA VILLE DE VIENNE (Isère) : ÉLÉMENTS POUR LA CHRONOLOGIE DES CÉRAMIQUES DE LA FIN DU II^e SIÈCLE ET DU III^e SIÈCLE APRÈS J.-C.

Cette étude a été financée par le Conseil Général de l'Isère. Nous le remercions ici pour l'intérêt qu'il porte à son patrimoine viennois visible dans son souci permanent d'aider la recherche archéologique.

La présentation de la céramique¹ de quatre sites viennois nous permet de donner des contextes pour une période où nous manquons de références, la fin du II^e et le III^e s. apr. J.-C.

Certes, ce mobilier n'est pas inscrit dans une stratigraphie, nous n'avons que les niveaux sous-jacents et

pas les niveaux postérieurs ; il s'agit d'abandon de sites. Cette succession nous aurait permis d'être plus précis quant à la chronologie. Mais, malheureusement, pour le III^e s., dans la région viennoise, aucun site incluant le III^e s. au cœur de sa stratigraphie n'est consultable.

Ces sites sont cantonnés dans le "quartier sud", zone hors les murs de l'agglomération viennoise (Fig. 1). Nous verrons que la composition céramique de chacun des lots présentés est fortement caractérisée par la nature du site, entrepôts, voie, maison... Ces différences nettement perceptibles, bien qu'elles nous handicapent pour les comparaisons de site à site, nous apportent beaucoup. En effet, leur évidence même nous permet de les comprendre et ainsi de les corriger.

I. RUE LAURENT FLORENTIN (couche 128)

1. Le site (Fig. 2).

Au 16, rue Laurent Florentin, un sondage, en 1983, puis une fouille de sauvetage programmée ont permis de mettre au jour différents vestiges². Une voie de

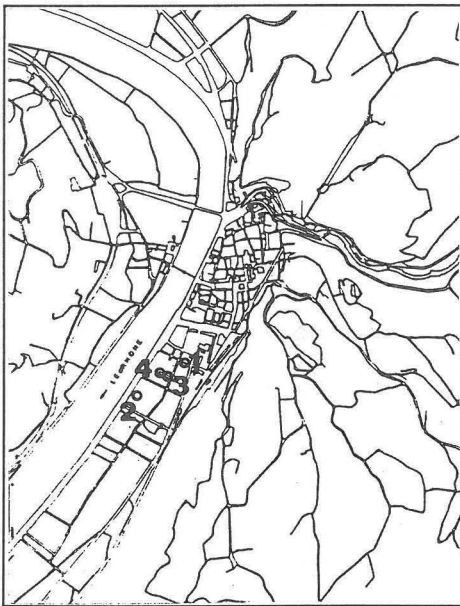


Figure 1 - Vienne (Isère), localisation des sites.
1 : rue Laurent Florentin ; 2 : quai Riondet ;
3 : Nymphéas 1977 ; 4 : Nymphéas 1978.

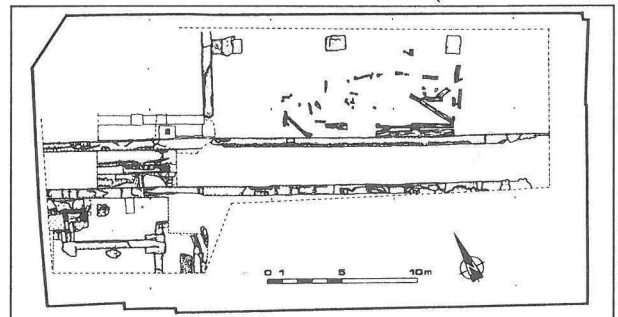


Figure 2 - Vienne, rue Laurent Florentin. Plan.

1 Le comptage des vases est fait après collage en comptant les éléments déterminants. Les dessins sont à l'échelle 1/3 sauf pour les Fig. 12, n^{os} 6-7 et Fig. 20, n^{os} 7-12-13. Dans les planches, les n^{os} entourés d'un cercle sont des vases ne faisant pas partie de l'unité stratigraphique présentée. Pour toute recherche de chiffres exacts, il conviendra de se reporter aux tableaux en fin de texte.

2 Responsable pour ces deux opérations archéologiques : Anne Le Bot-Helly.

direction est/ouest sépare, au sud, une habitation d'un vaste espace scandé de piliers, au nord : entrepôt ou ateliers. La zone qui nous concerne plus particulièrement est localisée dans cet "entrepôt". De nombreuses traces d'incendie y sont tout particulièrement visibles et viennent opportunément sceller une couche (128) très riche en matériel céramique.

La stratigraphie (Fig. 3).

L'épais niveau d'incendie, 147, nettement visible avec ses poutres et planches de bois calcinées vient sceller la couche 128 dont l'interprétation reste en suspens. S'agit-il de l'occupation du sol 127 ou bien du marin, couche d'isolation séparant le sol sur lequel reposent les lambourdes d'un parquet et le parquet lui-même ?

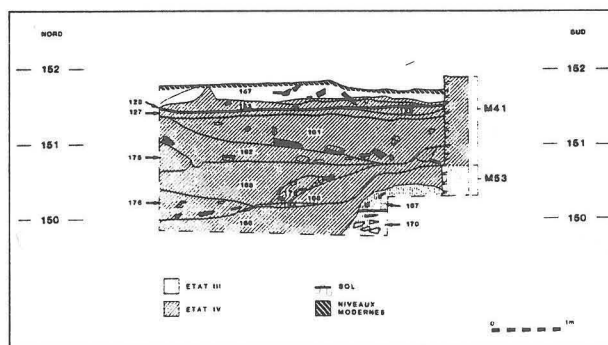


Figure 3 - Vienne, rue Laurent Florentin. Stratigraphie.

Dans ce marin, se seraient peu à peu accumulés des tessons de poterie et autres fragments de verre, métal, ossements de petite taille. La simple interprétation de la couche 128 comme une couche d'abandon recouverte d'une couche d'incendie pourrait également être avancée. Mais ce serait sans tenir compte d'un fait précis : les éléments de bois de la couche 147 sont vraiment partie prenante des couches sous-jacentes. Une fois enlevées, ces poutres et planches ne laissent pas apparaître nettement les niveaux de sol comme c'est logiquement le cas.

Nous avons confronté la couche 128 aux autres, comprises entre le sol 127 et la couche d'incendie 147. De nombreux collages entre ces différents niveaux confortent ces rapprochements ainsi que la similitude du matériel céramique.

Quatre monnaies ont été retrouvées dont un as d'Antonin Le Pieux (138-161), un as de Marc Aurèle (140-144) et un Dupondius de Marc-Aurèle (171-172).

2. La céramique (cf. Annexe).

Un grand nombre de vases sont assez complets mais très fragmentés. Le fort coefficient de fragmentation

% sur le total de la céramique	TESSONS	VASES	Coefficient de fragmentation
FINES	21.36	40.52	9.7
COMMUNES	72.24	55.94	23.77
MORTIERS	0.38	2.36	5.33
AMPHORES	6	2.2	50.2

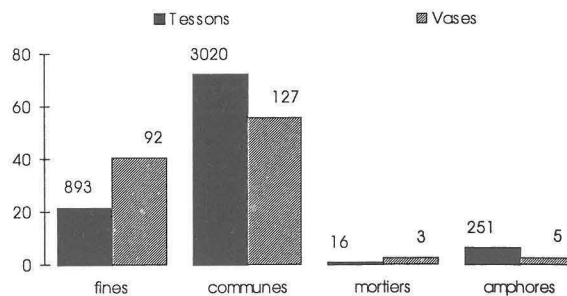


Figure 4 - Vienne, rue Laurent Florentin. Histogramme des pourcentages céramiques. Les chiffres portés sur les colonnes correspondent aux nombres de tessons et de vases.

des céramiques communes correspond véritablement à leur fragmentation, alors que celui des amphores reflète plutôt le petit nombre de vases isolés et reconnus.

a. Les céramiques fines.

La céramique fine se répartit essentiellement en quatre grandes catégories : la sigillée, la sigillée claire B, la commune africaine, la sigillée claire A. Les autres catégories sont moins nombreuses.

La sigillée (Fig. 12) est surtout représentée par les productions de Lezoux³ de la phase 7. Mais les produits de La Graufesenque sont encore présents : 1 Drag. 24, 1 Drag. 33, 2 Drag. 37 et une forme fermée non identifiée (n^{os} 1 à 4 et 6). Pour les vases provenant de Lezoux, nous avons reconnu 4 Déch. 72 (n^{os} 5, 14 et 15), 3 Drag. 37 (n^{os} 7 à 9), 5 Drag. 33 (n^{os} 10 et 11), 3 Lezoux 57 (n^o 12), 2 Drag. 27 (n^o 13), 2 Drag. 38 dont un marqué PRIMVS (n^o 16), 1 Curle 21, 1 Drag. 44. Parmi les productions non identifiées, signalons 1 Drag. 40 (n^o 17), 1 Drag. 33 et 1 Drag. 37.

La typologie de la sigillée claire B est assez variée (Fig. 12)⁴ : 1 Desb. 8 (n^o 33), 1 Desb. 66, 3 Desb. 19 (n^{os} 29, 30 et 32), 1 Desb. 27, 1 Desb. 5 (n^o 28), 4 Desb. 69 (n^o 19) et 1 Desb. 68/70 (n^o 20). Les n^{os} 24 à 27 sont des fonds dont le type n'a pu être identifié. Les n^{os} 21 à 23 et 31 appartiennent aux unités stratigraphiques postérieures à la couche 128. L'ensemble des vases issus de ces niveaux reprend la même typologie que celle de la couche 128 à l'exception des Desb. 67 (n^o 21) et 15 (n^o 31).

Pour la commune africaine (Fig. 13), nous avons 4 Hayes 196 (n^o 50), 5 H. 197 (n^{os} 44 à 48), 1 H. 23 (n^o 49).

Pour la sigillée claire A, 1 H. 160 (n^o 51), 2 H. 9 (n^{os} 53 et 54), 1 H. 14b (n^o 55) et une forme non identifiée (n^o 52).

La céramique métallescente (Fig. 13), peu nombreuse, peut être divisée en deux groupes, d'une part la "vraie" métallescente (8 tessons) à pâte bien cuite, très sonore, dense et fine et, d'autre part, la "fausse" métallescente, 20 tessons, (n^{os} 38 et 39), dont la pâte est moins fine, plus lâche et plus claire.

3 Nous donnons les références typologiques classiques, à savoir Dragendorff, Déchelette etc... ; les références notées "Lezoux" sont issues de Bet, Fenet et Montineri 1989.

4 L'abréviation Desb. fait référence à la typologie établie dans Desbat 1980.

Les plats et couvercles à vernis rouge pompéien sont bien attestés (Fig. 13, n^{os} 41 à 43).

Une coupe à collerette d'une pâte beige recouverte d'un vernis plombifère vert à irisations jaunes provient probablement des ateliers du Centre (Fig. 13, n^o 40).

Quant aux vases à revêtement argileux non grésés (Fig. 13, n^{os} 34 à 37), leur piètre état de conservation ne nous a pas permis de les identifier.

b. La céramique commune.

Elle est majoritaire dans cet ensemble et se répartit en quatre grandes catégories. De nombreux tessons sont calcinés et l'attribution aux différentes catégories n'a pas été aisée. On note toutefois que la micacée présente de nombreux vases complets⁵, à la différence de la céramique noire, rouge et claire.

La céramique commune claire⁶ (Fig. 13) est fragmentaire, aucun des 18 vases comptabilisés n'est complet. Pour les cruches, seul le type à lèvre évasée a été repéré avec deux exemplaires (n^{os} 59 et 60), un pichet à lèvre carrée (n^o 61), un pot ovoïde (n^o 62) et une coupe à panse côtelée (n^o 63) complètent le répertoire. Nous avons classé les 9 opercules (n^o 64) dans cette catégorie céramique ; ils peuvent être utilisés aussi bien pour les amphores que les pots en commune claire.

Quant aux 18 vases en commune micacée⁷ (Fig. 14), ils sont très fragmentés mais beaucoup plus complets que la commune claire. L'ensemble du répertoire des formes de cette production est présent dans ce niveau. Nous avons identifié deux marmites (n^{os} 70 et 71) dont une tripode, sept pots à lèvre à dévers plus ou moins prononcé (n^o 68), un pot à lèvre en bourrelet (n^o 69) et cinq plats à rebord divers (n^{os} 72 à 76). Seul le plat n^o 75 est effectivement tripode, le n^o 72 ne l'est probablement pas. Quant aux autres plats, vu leur état de conservation, on ne peut trancher à propos de l'existence de pied. Deux cruches à anse à poucier et bec pincé complètent ces formes (n^o 67).

La commune rouge⁸ (Fig. 14), avec 45 vases, calque en partie la typologie des communes noires. La difficulté d'identification est importante entre ces deux catégories, la frontière entre mode A primitif et réoxydation due à l'incendie étant des plus ténues. Ceci explique peut-être la forte représentation de cette céramique. Nous avons identifié 17 marmites dont huit à lèvre plate moulurée sans partie saillante en dessous (n^{os} 88 à 90), une à lèvre et fond plat (n^o 87)⁹, six à lèvre plate moulurée à partie saillante en dessous (n^{os} 91-92) et une à lèvre ronde et striée sur l'épaule comme l'exemplaire de commune micacée. Les trois plats se répartissent ainsi : deux à lèvre rentrante (n^o 86) et un à lèvre simple (n^o 85). Parmi les 12 pots ovoïdes, nous en avons huit à lèvre déversée (n^{os} 77, 78 et 80), deux

à lèvre en bourrelet et col souligné de gorge sur la panse (n^o 79), un à lèvre simple déversée et profil sinueux (n^o 81) et un à épaule carénée (n^o 82). Nous avons encore deux cruches à lèvre curviligne évasée simple et bec triflé et quatre autres cruches ou peut-être pichets à lèvre similaire. Les deux couvercles (n^o 83) sont à lèvre anguleuse. Pour les brûle-parfums, seul un exemplaire peut être décrit plus précisément, avec son décor interne à la molette et sa lèvre simple concave (n^o 93). Le pot à col côtelé n^o 94 est d'une pâte brune et d'une typologie telle que l'attribution de ce vase à la commune rouge ou noire reste en suspens.

La commune noire¹⁰ (Fig. 15) vient en deuxième position. Des huit plats identifiés, nous en isolons deux à lèvre en bourrelet arrondi sur l'extérieur (n^o 111), deux à lèvre plate débordante sur l'extérieur (n^o 110), deux à lèvre rentrante (n^o 109), un à lèvre simple et paroi rectiligne, un à lèvre concave (n^o 112). Les trois marmites regroupent deux types à lèvre plate moulurée et col (n^{os} 114 et 115) et un type à lèvre déversée simple (n^o 113). Parmi les 20 pots ovoïdes, nous en avons cinq à lèvre simple déversée (n^o 95), un à lèvre concave (n^o 96), un à lèvre en amande simple (n^o 106), huit à lèvre à bourrelet arrondi et à col souligné d'une ou plusieurs gorges (n^{os} 97 à 101 et 107), deux à lèvre simple curviligne (n^o 102), un à lèvre simple dont la face interne est biseautée (n^o 103), un à panse finement striée. Pour les formes à anses, nous n'avons identifié qu'un seul pichet à lèvre simple (n^o 108) et trois cruches à bec triflé. Enfin, les couvercles ne sont représentés que par un seul exemplaire à lèvre anguleuse (n^o 116). Les n^{os} 104 et 105 à 117 appartiennent aux couches supérieures qui collent avec le niveau qui nous intéresse.

L'identité des types en commune rouge et noire se constate pour toutes les formes, excepté les cruches à bec triflé, les brûle-parfums et les marmites à lèvre plate moulurée sans saillie sous la lèvre, formes spécifiques à la commune rouge. Notons également la présence de petits pieds que nous n'avons pu rattacher à aucun vase et que nous trouvons seulement dans la commune rouge.

Les céramiques à forte proportion de kaolin sont attestées quoique en quantité moindre. Deux groupes de pâtes sont reconnus ; l'une dure, sèche et sonore qui regroupe deux cruches ou pichets (n^{os} 118 et 119), deux pots ovoïdes (n^o 121) ainsi qu'une gourde, l'autre évoque les *terra nigra*, avec sa pâte plus tendre, moins sonore que celle du premier groupe. Deux vases hauts identiques ont été isolés (n^o 120).

c. Les mortiers (Fig. 13).

Les trois exemplaires reconnus sont tous du même

5 Nous avons peu de dessins mais les tessons sont dans un tel état de conservation, très petits et brûlés, qu'il n'a pas toujours été possible de les recoller.

6 Commune claire : céramique à pâte calcaire cuite en mode A.

7 Commune micacée : céramique à pâte non calcaire portant un engobe fortement micacé le plus souvent localisé sur le rebord. Différents travaux universitaires traitant de matériel céramique des II^e et III^e s. ont mis en évidence cette catégorie et sa typologie à Lyon : Jegaden 1986, Martin 1986 et Godard 1992.

8 Commune rouge : céramique culinaire à pâte siliceuse cuite en mode A primitif.

9 Cette forme est probablement un grand récipient d'ouverture ovale.

10 Commune noire : céramique culinaire à pâte siliceuse cuite en mode B.

type : le mortier à collerette pendante, à vasque sablée à l'intérieur (n^{os} 65 et 66). Les argiles employées sont exclusivement calcaires.

d. Les amphores (Fig. 13).

Les amphores (6 % des tessons) regroupent différentes productions. Parmi les 100 tessons d'amphores gauloises, nous avons reconnu une Gauloise 1 (n^o 58) et une Gauloise 4. Pour les productions de Bétique, nous avons 26 tessons de Dressel 20. Restent 125 tessons pour lesquels l'identification de forme et d'origine n'a pas été faite (n^{os} 56 et 57).

3. Datation.

Ce difficile exercice nous est facilité par la présence de nombre de vases sigillés de la phase 7 de Lezoux¹¹, par la typologie de la sigillée claire B caractéristique de la fin du II^e s., par le tout petit nombre de vases métallescents. Parallèlement, nous avons, dans les niveaux supérieurs 147 et 149, des types céramiques qui n'existent pas dans le lot dont nous parlons. Citons les formes Desb. 67 et 15 (Fig. 12, n^{os} 21 à 31) et le pot àèvre verticale (Fig. 15, n^o 105) en commune noire. Cette absence s'explique-t-elle par le hasard ou bien par la chronologie ? Le nombre important de vases et leur variété, en sigillée claire B, comme en commune noire, nous incitent à choisir la deuxième hypothèse.

Comme les monnaies nous donnent un *terminus* de 171 apr. J.-C., nous proposons la fin du II^e s. apr. J.-C. sans aller au-delà dans le III^e s. pour cet ensemble de la Rue Laurent Florentin.

II. QUAI RIONDET (ambitus 1, couche 1)

1. Le site (Fig. 5).

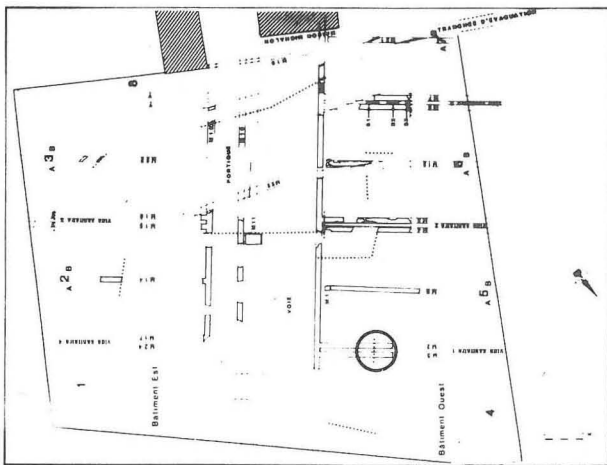


Figure 5 - Vienne, quai Riondet.
Plan (l'implantation du sondage et de sa stratigraphie sont symbolisés par le cercle).

En 1983, une fouille de sauvetage aux n^{os} 33-35, quai Riondet, a permis de retrouver la voie déjà repérée plus au nord sur le site des Nymphéas¹². Cette voie, qui tend

à se rapprocher du Rhône, est bordée à l'est et à l'ouest de cellules d'entrepôts séparées par des *ambitus*. La restitution de ces entrepôts atteste de l'importance du fleuve dans la cité viennoise et leur taille imposante de la place primordiale que devait tenir Vienne pour les échanges commerciaux (Helly-Le Bot 1989).

La stratigraphie (Fig. 6).

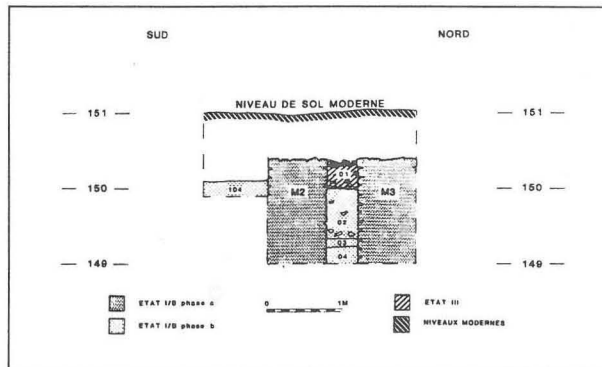


Figure 6 - Vienne, quai Riondet. Stratigraphie.

C'est à l'intérieur d'un de ces *ambitus* que le lot céramique présenté a été mis au jour. L'espace entre les deux murs constituant le volume fermé de l'*ambitus* a servi de dépotoir, une fois la structure partiellement démolie. Un abondant matériel céramique a été rejeté là. Par la suite, la surface supérieure de la couche a été arasée par une inondation.

Aucune monnaie ne peut être mise en relation avec ce dépotoir.

2. La céramique (cf. Annexe).

Cet ensemble se caractérise par le nombre impressionnant, l'état de conservation et la typologie réduite des amphores. Nous sommes au cœur des entrepôts,

% sur le total de la céramique	TESSONS	VASES	Coefficient de fragmentation
FINES	11.1	26.92	10
COMMUNES	26.38	41.02	15.59
MORTIERS			
AMPHORES	62.5	32.05	47.28

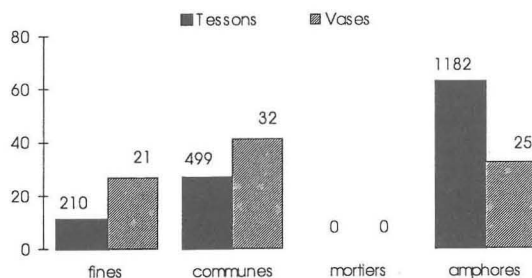


Figure 7 - Vienne, quai Riondet.
Histogramme des pourcentages céramiques.
Les chiffres portés sur les colonnes correspondent aux nombres de tessons et de vases.

11 Remercions encore une fois la gentillesse des chercheurs de Lezoux qui ne manquent pas de nous recevoir et de répondre à nos cruelles hésitations.

12 Responsable pour ce sondage : Anne Le Bot-Helly.

ce qui explique probablement la composition de ce lot. On imagine mal un tel dépotoir dans une zone d'habitat. De plus, l'ensemble des vases est merveilleusement bien conservé, nous avons 21 vases archéologiquement complets et 5 presque intacts pour 78 vases. Soulignons que les formes fermées hautes –pots ou flacons– sont majoritaires.

a. Les céramiques fines (Fig. 16).

La céramique fine se répartit presque exclusivement entre la sigillée, la sigillée claire B et la métallescente.

La sigillée est composée seulement de vases hauts fermés des ateliers du Centre. Nous avons un vase proche du Lezoux 105 portant un décor d'applique (n° 1), deux Lezoux 102 (n° 2) et deux autres vases fermés, l'un décoré d'excisions (n° 3), l'autre de feuilles d'eau à la barbotine (n° 4).

Les 9 vases de sigillée claire B, mis à part le Desb. 15 (n° 7), sont tous des vases hauts fermés. Tous sont très bien conservés, voire même complets. Citons 1 Desb. 53 (n° 6), 2 Desb. 68 (n° 9), 3 Desb. 67 (n° 8) et 1 Desb. 66 (n° 10). Reste un vase fermé non identifié car trop fragmentaire.

La céramique métallescente se divise en deux productions. La première est d'une pâte beige, pâle, fine. Deux vases ont été identifiés, un gobelet tulipiforme très fragmentaire et un gobelet à col court (n° 11) mais avec une pâte, cette fois-ci, très finement micacée. L'argile du gobelet tulipiforme à décor à la barbotine (n° 12) n'a pas pu être observée, la forme ayant été restaurée, mais l'aspect du vernis avec ses reflets irisés évoque assez les "vraies" métallescentes issues des ateliers rhénans et qui constituent notre deuxième production. Celle-ci est seulement attestée par un rebord de gobelet à col tronconique.

La commune africaine est représentée par un plat H. 23 (n° 13).

La paroi fine est seulement représentée par un petit gobelet globulaire à pâte siliceuse fine, de couleur brune, portant une sorte de couverte gris cendré devenant de plus en plus dense au fur et à mesure que l'on s'approche de la lèvre (n° 5).

b. Les céramiques communes (Fig. 17).

Elles se répartissent ainsi : 209 tessons de commune claire, 15 tessons de commune rouge, 275 tessons de commune noire. Aucun tesson de céramique micacée n'a été identifié.

La quantification des 18 vases en commune claire est faussée par les 11 couvercles d'amphores. Techniquement, ceux-ci appartiennent bien à cette catégorie mais leur fonction nous embarrasse ici. Ils sont, à l'évidence, liés aux amphores (Laubenheimer 1985).

Ces onze couvercles (Fig. 16, n°s 14 à 18) sont tous du même module et de la même fabrication. A ceux-ci, nous devons ajouter un exemplaire classé dans la commune rouge. En effet, sa pâte rose très micacée est différente des autres mais, typologiquement, il est strictement de la même forme. Quant aux autres vases, nous avons trois pots dont un à rebord franchement concave (n° 19) et deux à rebord moins marqué (n°s 20 et 21). Un petit flacon globulaire (n° 22) complète les formes identifiées.

Les quatre vases de commune rouge sont les plus

fragmentaires du lot. Nous avons un couvercle d'amphore –déjà décrit–, deux brûle-parfums (n° 23) et une marmite tripode.

La commune noire est bien représentée par dix vases dont quatre bien conservés. Les formes basses ouvertes sont peu nombreuses et moins bien conservées que les hautes. Nous avons un plat à lèvre en bourrelet arrondi sur l'extérieur (n° 31), un plat à rebord épaissi à l'intérieur et souligné d'une gorge sur l'extérieur (n° 32) et une jatte à bandeau, forme classiquement attribuée à la céramique allobroge (n° 33). Aucun de ces vases n'est complet. Pour les formes hautes, des pots exclusivement, nous constatons une grande variété de types. Trois pots à lèvre en bourrelet arrondi et col présentent quelques variantes. Un exemplaire a sa lèvre beaucoup moins ronde et sa panse moins globulaire (n° 29). Les deux autres sont proches, quant à la panse et la lèvre ; seul le nombre de stries soulignant le col diffère (n°s 27 et 28). Un des vases complets a une lèvre verticale avec un léger renflement sur l'extérieur (n° 25), un autre a une lèvre curviligne à bandeau externe (n° 24). Deux autres vases plus fragmentaires ont, pour l'un, une lèvre simple à dévers et col lissé (n° 26) et, pour l'autre, une lèvre verticale à gorge externe à son extrémité (n° 30).

c. Les amphores (Fig. 18 et 19).

Les amphores de cet ensemble constituent un témoignage étonnant. En effet, sur les 26 vases reconnus, il y en a 15 du type Gauloise 1 dont de nombreux exemplaires sont complets ou presque (n°s 34 à 37, 40 à 43). Outre les Gaulois 1, la production gauloise est représentée par deux cols de Gauloise 4 (n° 39). Le n° 38, une anse portant un graffitti, reste non identifié.

Au total, pour cette production, nous avons 1165 tessons. Pour les productions africaines, nous avons deux parois dont une probablement de Tripolitaine III et, pour les productions de Bétique, une paroi de Dr. 20. Nous avons aussi reconnu un fragment d'anse de Dr. 1 d'Italie. Les quatorze tessons restant n'ont pu être identifiés.

3. Datation.

Pour la datation de ce lot, nous nous référerons à la présence des types de sigillée claire B, datés à partir de 200 apr. J.-C. (Desbat 1988, p. 97). Si nous nous rapportons à d'autres contextes lyonnais (Becker et Jacquin 1989) et en considérant la représentation typologique et quantitative de la métallescente et des communes sombres noires (Godard 1992), nous pensons pouvoir dater cet ensemble de la première moitié du III^e s., relativement plus tard que le premier lot présenté ici.

III. NYMPHÉAS 1977 (égout)

1. Le site (Fig. 8).

En 1977, André Pelletier conduit une campagne de sauvetage entre la rue du 11 Novembre, le boulevard Eugène Arnaud et le quai Riendet, sur le site dit "des Nymphéas" (Pelletier 1981). Cette première opération sur le site sera suivie d'autres, menées à bien par Serge Tournenc, puis par Anne Le Bot. La fouille dirigée par A. Pelletier se situe à l'est de la voie des entrepôts. Il

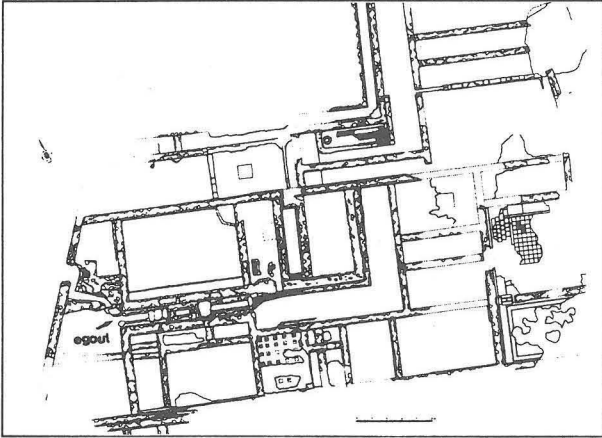


Figure 8 - Vienne, Nymphéas 1977. Plan.

s'agit de plusieurs maisons dont la chronologie s'échelonne, d'après les données d'A. Pelletier, de l'époque augustéenne jusqu'au milieu du II^e s.

La stratigraphie.

Le matériel que nous présentons maintenant est issu du comblement d'un égout, vidange d'un bassin d'une des maisons du dernier état. Nous ne possédons pas plus de données sinon qu'il se situe sous le couloir de cette maison et trouvait son exutoire dans le collecteur de la rue plus à l'ouest (Pelletier 1981, p. 31).

Nous savons que cet égout a fonctionné jusqu'à l'abandon de la maison. Ainsi, le matériel constituant son remplissage nous donne un *terminus* pour en dater l'abandon.

Aucune monnaie ne peut être mise en relation avec cet ensemble.

2. La céramique (cf. Annexe).

% sur le total de la céramique	TESSONS	VASES	Coefficient de fragmentation
FINES	37.85	52.4	3.85
COMMUNES	37.06	30.72	6.43
MORTIERS	2.59	6.62	2.09
AMPHORES	22.48	10.24	11.7

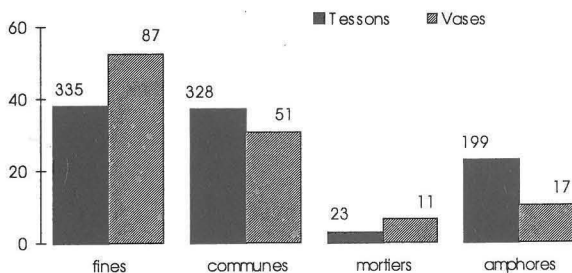


Figure 9 - Vienne, Nymphéas 1977.
Histogramme des pourcentages céramiques.
Les chiffres portés sur les colonnes correspondent aux nombres de tessons et de vases.

a. Les céramiques fines (Fig. 20 et 21).

La céramique fine se répartit surtout entre la sigillée, la sigillée claire B, la métallescente, la commune africaine et la sigillée claire C. Certaines céramiques fines peuvent être considérées comme résiduelles ; c'est le

cas des "engobées" produites à Saint-Romain-en-Gal, des céramiques sigillées précoces ainsi que celles produites à La Graufesenque. Nous n'en ferons pas cas ici mais certaines sont dessinées.

Les sigillées peuvent être divisées en plusieurs groupes (Fig. 20).

Les formes dites précoces (8 tessons, 1 vase) : un plat du service Ib (n° 1). Les vases des ateliers sud-gaulois (33 tessons, 14 vases) : 1 Drag. 15/17 (n° 2), 3 Drag. 18 (n° 3), 3 Drag. 24 (n° 4 et 5), 1 Ritt. 9, 1 Ritt. 1, 1 Drag. 29B (n° 6), 1 Drag. 37 (n° 7).

Les vases des ateliers du centre de la Gaule (27 tessons, 9 vases) : 3 Drag. 37 (n° 12 et 13), 2 Déch. 72 (n° 9), 1 Drag. 45, 1 Drag. 40 (n° 8), 2 vases fermés non identifiés (n° 10 et 11).

Les productions non identifiées (18 tessons, 4 vases) : 1 Drag. 15/17 (n° 15), 1 Drag. 24, 1 Drag. 29 (n° 14), 1 Drag. 37.

Les sigillées claires B (Fig. 21) représentent une bonne proportion des céramiques fines. Les vases sont généralement bien conservés et nous semblent chronologiquement plus cohérents. Parmi les 35 vases décomptés, il y a huit formes archéologiquement complètes. Les plus nombreux sont les 19 Desb. 67 (n° 34 à 46, 48, et 51). Les 8 Desb. 15 (n° 29 à 33) présentent, quant à eux, trois modules, le moyen dont le diamètre standard est compris entre 11 et 12 cm étant le plus fréquent. Nous avons également deux Desb. 3. Quant aux types Desb. 61, Desb. 68 (n° 49), Desb. 71 (n° 50), Desb. 27 (n° 28) et Desb. 1 (n° 27), ils ne sont représentés qu'à un seul exemplaire. Dans l'ensemble, les revêtements argileux sont brun orangé, voire même brun-noir avec de fréquentes zones irisées.

Les 8 vases en métallescente (Fig. 20) sont, comme la sigillée claire B, fort bien conservés. La typologie se cantonne aux gobelets à col tronconique avec 7 exemplaires (n° 17 à 23), alors que le vase tulipiforme est présent à un seul exemplaire qui, il faut le préciser, est très complet (n° 24). Mis à part un seul tesson, l'ensemble de ces céramiques nous semble issu des ateliers rhénans ; les pâtes sont fines, sonores, denses, avec de fréquents zonages colorés et les surfaces sont d'une belle tenue.

Les trois vases de commune africaine (Fig. 20) se répartissent ainsi : 2 H. 197 (n° 16) et 1 H. 23.

La sigillée claire C (Fig. 20) nous paraît peu nombreuse mais nous en avons ! Les deux H. 50 sont trop fragmentaires pour préciser leur variante (n° 25 et 26).

b. La céramique commune (Fig. 22 et 23).

Elle se répartit dans les grandes catégories suivantes : la commune claire, la commune micacée, la commune rouge, la commune noire, l'allobroge et un tesson à pâte à forte proportion de kaolin.

Parmi les neuf vases de commune claire (Fig. 22), nous identifions trois amphorettes (n° 52 et 53), un pichet (n° 54), un pot à lèvre concave (n° 55), une cruche à lèvre triangulaire (n° 56), un couvercle (n° 57) semblable à ceux de Gauloise 1 et une grande coupe à collerette (n° 58).

La céramique micacée (Fig. 22) est uniquement représentée par un pot ovoïde à lèvre en amande (n° 66) et un plat à bord rentrant (n° 67).

La commune rouge (Fig. 22), avec ses huit vases

caractéristiques, est assez présente. Deux marmites à lèvre plate, épaisse (n^{os} 63 et 64), voisinent avec un plat ou petite écuelle (n^o 60). Si nous n'identifions pas le vase n^o 62 comme un couvercle d'amphore Gauloise 1, c'est que la pâte est très différente de toute la série du site de la rue Laurent Florentin. Des trois vases hauts isolés, nous en identifions deux, un pichet à deux anses (n^o 59) et une sorte de petite ampoule (n^o 61) pour laquelle nous n'avons pas de référence. Reste un brûle-parfum à lèvre concave simple et décoré de gros guillochis (n^o 65).

La commune noire (Fig. 23) apparaît majoritaire avec ses 35 vases repérés. Nous avons deux plats à bord rentrant (n^{os} 72 et 73), cinq plats à lèvre en bourrelet arrondi (n^o 71), un plat à lèvre plate débordante (n^o 70), un plat à lèvre simple et paroi oblique (n^o 74), un plat à lèvre épaissie sur l'extérieur. Pour un des vases ouverts, on ne peut trancher entre une coupe ou un couvercle (n^o 76) alors que le n^o 75 représente l'unique exemplaire de couvercle repéré. Les quatre marmites se répartissent ainsi, trois à lèvre épaissie, plate, moulurée, et col (n^{os} 77 à 79), et une à lèvre plate débordante (n^o 80). Signalons que pas un seul fond plat ne peut être raccroché à ces marmites, nous supposons que tous sont bombés. Les dix pots se divisent en cinq exemplaires à lèvre verticale à épaississement interne, parfois marquée d'une strie à l'extrémité et sans col (n^{os} 85 à 88), deux exemplaires carénés et col lissé (n^{os} 81 à 83), un à lèvre en bourrelet arrondi et col (n^o 84) et un autre à lèvre simple à fort dévers et sans col (n^o 82). Un seul pichet a pu être identifié, par son anse dont l'attache supérieure part directement de l'extrémité de la lèvre simple.

La céramique allobroge (Fig. 22) est évidente ici. La marque IVI .PAVLLIN.F.C. sous un fond de vase fermé (n^o 69) ne laisse aucun doute d'attribution à cette catégorie. En revanche, la petite bouteille (n^o 68), sans marque, peut être discutée. En effet, cette forme n'apparaît pas dans la typologie de la céramique allobroge (Dangréaux et Jospin 1986) mais l'aspect du vase, avec sa surface très lustrée, ne laisse aucun doute quant à son appartenance à cette catégorie.

c. Les mortiers (Fig. 24).

Les 11 vases sont tous en pâte calcaire. Quatre exemplaires ont une lèvre retournée, ornée d'une moulure interne (n^{os} 89 et 90) et sept exemplaires présentent une collerette pendante comme le n^o 91 marqué CRATVS.F.

d. Les amphores (Fig. 24 et 25).

Nous avons reconnu diverses provenances pour ces 17 vases. Les productions gauloises, avec 113 tessons, sont majoritaires ; on y trouve une Gauloise 5 (n^o 98), une Dressel 2-4 (n^o 100), quatre Gauloise 4 (n^{os} 101 à 104), une Gauloise 1 (n^o 99) et une Gauloise 3 ou 4 (n^o 105). Les cinq amphores provenant de la péninsule Ibérique (18 tessons) sont essentiellement des Dressel 20 avec quatre exemplaires (n^{os} 93 et 94), une Dressel 2/4 de Tarraconnaise (n^o 95). Pour les productions africaines, une seule amphore "petite africaine" a pu être identifiée (n^o 106), ainsi que pour les orientales où seule une Rhodienne a été isolée (n^o 96). Le reste, les productions non identifiées, est uniquement constitué de tessons atypiques, mis à part une Dressel 9 *simili*

(n^o 97). Quant au n^o 92, la question reste en suspens, il s'agit d'une amphore ou d'un vase de réserve.

3. Datation.

La datation absolue de cette unité stratigraphique se base principalement sur les céramiques fines. L'importance numérique des céramiques métallescentes ainsi que sa typologie dominante, le gobelet à col tronconique, nous placent nettement dans le III^e s. Pour la sigillée claire B, la fréquence ainsi que l'association caractéristique des Desb. 15 et Desb. 67 confirment cette proposition. Les rares tessons de sigillées claires C viennent encore à l'appui de cette datation. En effet, nous n'en possédons que trois, mais il s'agit de la forme H. 50, dont un des fragments n'est nettement engobé que sur l'intérieur. D'après Hayes (Hayes 1972), cette caractéristique ne semble apparaître qu'à partir de 240, datation reprise —avec précaution toutefois— par A. Carandini (Atlante, p. 58). Mais, une fois donné le *terminus* de 240, le comblement de l'égoût peut aussi bien être daté milieu ou fin III^e s., la typologie stricte ne permettant pas d'être plus précis.

IV. NYMPHÉAS 1978 (fosse en C9)

1. Le site.

La fouille de 1978, préalable à la construction d'un immeuble H.L.M. entre la rue du 11 Novembre et le quai Riondet, a permis à Serge Turrenc de mettre au jour diverses structures s'agencant le long d'une large voie dallée. Sur les entrepôts constituant la première occupation, on installe des « constructions en murs grossiers », elles-mêmes abandonnées et recouvertes d'un remblaiement de graviers dans lequel s'installe une nécropole (Turrenc 1979). Un dépotoir riche en matériel de démolition et en tessons céramiques s'installe à proximité de la voie dallée, dans ce même remblaiement de graviers et les niveaux antérieurs.

La stratigraphie.

C'est cet ensemble, interprété alors comme un dépotoir, que nous présentons ici en tant qu'ultime témoignage de l'occupation du site. En fait, il s'agit plus probablement d'une fosse de récupération d'un des murs, faisant remonter dans la stratigraphie une quantité notable de tessons des niveaux sous-jacents, et comblée par la suite avec ce qui se trouvait épandu sur le site alors à l'abandon, objets volumineux telles les amphores et *tegulae*. La partie supérieure du comblement est surtout composée de *tegulae* et d'*imbrices*, la partie inférieure, de tessons et même d'amphores assez complètes. Nous verrons à travers la présentation du matériel dans quelles proportions se répartissent les céramiques résiduelles et celles qui représentent le moment où le site est laissé à l'abandon. Trois monnaies ont été retrouvées dans ce dépotoir, un bronze d'Antonin Le Pieux (138-161), un bronze "La louve et les jumeaux" (140-143), un as à l'autel de Lyon (12-18 apr.).

2. La céramique (cf. Annexe).

La céramique constitue l'élément sur lequel nous mettons l'accent. Pourtant, nous devons mentionner plusieurs autres catégories de matériel archéologique qui nous semblent devoir participer à la description du

% sur le total de la céramique	TESSONS	VASES	Coefficient de fragmentation
FINES	11.7	15.51	3.39
COMMUNES	41.56	29.87	15.89
MORTIERS	0.26	1.73	1.75
AMPHORES	46.45	29	18.29

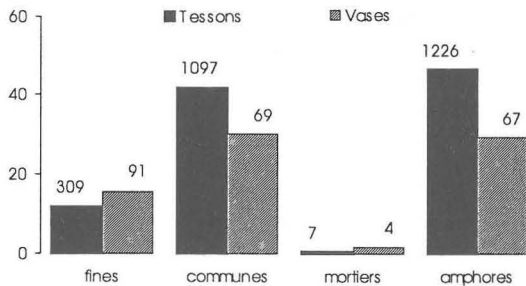


Figure 10 - Vienne, Nymphéas 1978.
Histogramme des pourcentages céramiques.
Les chiffres portés sur les colonnes correspondent
aux nombres de tessons et de vases.

contexte. Ainsi, outre les objets assez complets, pelle à fard en bronze, poids en bronze et plomb, jeton épigraphe en os, une grosse quantité de clous de charpente, de fragments de métal (fer, bronze ou plomb) attestent de la variété du comblement. De nombreux fragments de verre ont aussi été exhumés.

Le processus de remplissage de cette fosse explique sans doute la disproportion des diverses catégories céramiques. Les éléments volumineux constituent l'essentiel de l'ensemble. Ainsi, on comprend mieux la différence des coefficients de fragmentation entre les amphores et les céramiques fines.

a. Les céramiques fines (Fig. 26 et 27).

Les catégories de céramiques fines sont très diversifiées. Ainsi, la campanienne A voisine avec la sigillée claire C. La grande variété des catégories et la diversité des productions nous ont permis une identification typologique assez poussée, ce qui explique le coefficient de fragmentation assez bas. En revanche, la comparaison de ces coefficients nous montre que les catégories considérées comme résiduelles sont nettement plus fragmentées. Par exemple, la sigillée italique ou précoce et la commune africaine ont des taux de fragmentation nettement différents.

Nous passerons sur les campaniennes, les imitations de sigillée, les engobées, les céramiques à vernis argileux non grésé, les peintes, toutes catégories peu représentées, dont aucune forme n'est dessinable et qui ne donnent aucune indication chronologique.

La sigillée (Fig. 26) peut être divisée en plusieurs groupes technologiquement similaires mais de typologie et d'aspect distincts.

Les formes précoces (23 tessons, 5 vases) : plats des service 1 et 2, 1 Ritt. 5, 1 Haltern 14, 1 Drag. 17a, dont aucune n'est dessinée.

Sigillées sud-gauloises (108 tessons, 27 vases) : 3 Drag. 24, 3 Drag. 15/17, 2 Ritt. 1 (n° 1), 2 Drag. 18

(n° 2), 3 Ritt. 9, 4 Ritt. 8, 4 Drag. 27, 1 Drag. 29 (n° 4), 1 Drag. 30 et un décor (n° 5 à 8).

Sigillées de la Gaule du Centre à pâte non calcaire (3 tessons, 3 vases) : 1 Drag. 18 et 1 Drag. 24 ont été identifiés.

Sigillées de la Gaule du Centre à pâte calcaire (12 tessons, 5 vases) : 1 Drag. 24 et 1 Drag. 45 à mufle de lion (n° 3). Ce dernier est d'ailleurs le seul vase peu fragmenté des sigillées. Ce phénomène peut-il s'expliquer par l'adéquation chronologique du type et du site ?

Sigillées de productions non identifiées (17 tessons, 11 vases) : 2 Drag. 15/17, 1 Drag. 33 sont les seules formes identifiées de ce groupe.

Parois fines (Fig. 26) : un vase (n° 13) provient de l'atelier de La Muette à Lyon et huit des dix vases de l'atelier de La Butte à Lyon. La pâte est calcaire, sans dégraissant visible à l'œil. Elle est recouverte d'un engobe qui est souvent sablé (n° 10 à 12). C'est dans les ateliers hispaniques que l'on doit probablement rechercher l'origine du vase (n° 4) à pâte fine blanche couverte d'un engobe orange à reflet nacré portant un décor à la barbotine.

Sigillée claire B (Fig. 26) : cette catégorie céramique regroupe une coupe non identifiée (n° 20), un Desb. 8 (n° 23), deux Darton 40 (n° 21 et 22), trois Desb. 15 (n° 15 et 17), et deux formes fermées (n° 18 et 19) dont une a été classée par affinité de pâte et de vernis dans cette catégorie, la typologie ne permettant pas précisément ce regroupement. Cet ensemble de formes chronologiquement cohérentes ainsi que la qualité des vernis bruns flammés nous situent plutôt dans la période de pleine production des sigillées claires B. L'identification des deux plats à paroi oblique comme Darton 40 fait même référence aux sigillées claires C que ce type imiterait (Darton 1972). Les vernis ainsi que la pâte sont d'ailleurs d'un bel orange vif, similaire à celui de ces productions africaines.

Céramique "tardive" à revêtement argileux (Fig. 26) : cette appellation regroupe des productions céramiques d'origines diverses (Groupe de travail sur les sigillées claires 1986). Les deux vases assez complets (n° 24 et 25) de cet ensemble sont proches du type courant, pour la céramique métallescente et la sigillée dès la fin du II^e s., des formes Dech. 72 et 68, Lezoux 102. En fait, ils ne peuvent qu'appartenir à cette catégorie appelée par G. Kaenel "céramique tardive à revêtement argileux." Il ne s'agit en aucun cas de métallescente. L'intérieur du vase est seulement recouvert de coulures d'engobe, phénomène accidentel, ne couvrant pas systématiquement la paroi interne du vase, à l'inverse des métallescentes. Il ne peut non plus s'agir de céramique sigillée, l'engobe n'est pas grésé. On ne peut non plus classer ces vases dans la catégorie claire B, la typologie, l'aspect de la pâte et du vernis excluent cette attribution. Ils sont décorés d'excisions et l'un des deux porte une bande de guillochis supplémentaire. L'engobe est brun orangé, très irisé. Ces vases correspondent parfaitement aux formes ovoïdes à col court d'Avenches où on les donne comme typiques de la fin du II^e s. et du début du III^e s.¹³

13 Kaenel 1974, pl. I, n° 8, p. 19 : «Le procédé d'excision, tout comme la dépression, ne se développe pratiquement pas avant la fin du

Commune africaine (Fig. 27) : 1 H. 182 (n° 27), 1 H. 197 (n° 26), 3 H. 196 (n°s 28 à 30) ont pu être reconnus.

Sigillée claire C : seuls des plats dont 1 H. 50 ont été identifiés. La forme est trop fragmentaire pour déterminer de quelle variante il s'agit. Nous ne pouvons donc pas préciser à quel moment de la production nous nous trouvons.

Vernis rouge pompéien : deux plats à lèvre simple ont été identifiés.

b. La céramique commune (Fig. 27 et 28).

Elle se divise en deux grandes catégories, la claire et la noire. Les rouges et micacées ne représentent que la portion congrue de cet ensemble alors que les allobroges et les pâtes riches en kaolin sont encore moins nombreuses.

La commune claire (Fig. 27) : les formes fermées sont les plus nombreuses : 11 cruches dont 7 à lèvre en corniche (n°s 40 à 42), 2 à lèvre striée (n° 39), une à bourrelet (n° 44), une à lèvre évasée (n° 43). Cinq pots dont deux à lèvre concave (n°s 33 et 34), un à lèvre en corniche (n° 36) et un à lèvre de profil anguleux (n° 35) ainsi que deux amphorettes (n°s 31 et 32) complètent le répertoire des formes fermées. Pour les formes ouvertes, le répertoire se limite à cinq opercules (n° 37) qui servent à fermer soit les pots, soit les amphores, et à un couvercle de même diamètre que les opercules mais de forme générale plus creuse (n° 38). Cet exemplaire devait probablement être doté d'un bouton de préhension tourné, à la différence de celui des opercules qui est simplement pincé. Les fonds, que nous n'avons pas comptabilisés dans les formes, sont essentiellement des fonds annulaires (n°s 45 à 48) ; les fonds plats de pots (n°s 49 à 51) sont nettement moins nombreux, 23 annulaires pour 3 plats.

La commune rouge (Fig. 28) : les vases de cette catégorie pourraient en fait être regroupés avec la commune noire, seule la couleur les différencie. Il pourrait s'agir simplement d'un problème de cuisson ou d'une recuisson accidentelle. Il y a deux couvercles (n° 54) et un opercule (n° 53). Un vase (n° 52) se distingue toutefois du lot ; sa pâte est plus fine, plus serrée et très micacée, au contraire des autres à pâte plutôt grossière, avec des vacuoles plus ou moins nombreuses.

La commune micacée : l'unique vase est une forme fermée trop fragmentaire pour être dessinée, probablement un pot ovoïde, forme fréquente dès le milieu du II^e s. La paroi externe de la panse est partiellement décorée d'une couverte orange, très chargée en mica.

La commune noire (Fig. 28) : les formes fermées ou hautes sont les plus nombreuses. Les 15 pots ovoïdes carénés (n°s 58 à 60) représentent de loin la majorité des vases. Deux ovoïdes à col côtelé (n°s 61 et 62), un autre à lèvre en amande (n° 63) et deux autres à lèvre verticale soulignée d'une gorge (n°s 56 et 57) complètent la série. Pour les vases ouverts, moins nombreux, l'éventail typologique est plus large : six couvercles (n°s 67 à 70), trois marmites (n°s 65 et 66) et un plat de

type indéterminé. Toutes ces formes sont d'une argile plutôt grossière, avec des inclusions plus ou moins fréquentes de quartz et de paillettes de mica d'une densité variable. On peut observer des vacuoles plus ou moins fréquentes. Seule la jatte (n° 64) se dégage du lot, sa pâte est d'une finesse et d'une couleur différentes des autres. La surface est d'un beau gris clair, le cœur de la pâte d'un brun-rouge franc.

Le vase fermé, en céramique allobroge, trop fragmentaire pour mériter un dessin, a, bien sûr, été identifié grâce à son fond marqué.

Pour la céramique à pâte riche en kaolin, seules deux formes fermées dont une à anse ont pu être identifiées (n°s 72 et 73).

Un vase fermé (n° 55) à anse ne peut être attribué à aucune des catégories précédentes. Il a brûlé et la pâte est devenue totalement poreuse, friable, d'une couleur gris-vert.

c. Les mortiers (Fig. 28).

La forme la plus complète se trouve être un mortier à lèvre à bandeau vertical (n° 75), les trois autres sont des mortiers à collerette (n° 74).

d. Les amphores (Fig. 29 à 35).

Les amphores regroupent différentes productions. Cette catégorie est excellemment représentée. Beaucoup de formes sont assez complètes. Cela tient à la volonté d'un remblaiement rapide de la fosse.

Parmi ces amphores (cf. tableau *infra*), comme pour les céramiques fines, il y a une proportion importante de matériel résiduel, remonté des niveaux antérieurs : les Dr. 1, les Haltern 70, les Gauloise 3, la Pascual 1, la Dr. 9, les Dr. 2/4 et certaines Dr. 20. Cet ensemble regroupe la totalité du matériel italique, une bonne partie des amphores hispaniques et quelques amphores gauloises, dont la totalité des amphores de Lyon. Le tableau illustre la différence de fragmentation des types, indice de résidualité.

Les amphores italiques : il s'agit exclusivement de Dr. 1 (n° 106), d'amphores résiduelles.

Les amphores de la péninsule Ibérique résiduelles sont peu nombreuses si l'on ne prend pas en compte les Dr. 20. Une Pascual 1 (n° 96) estampillée, deux Haltern 70 (n°s 97 et 98), peuvent être classées sans aucune hésitation dans ce matériel résiduel. Certaines Dressel 20 pourraient être rattachées à cet ensemble. En effet, ce type d'une grande pérennité connaît une évolution typo-chronologique. Ainsi, les amphores n°s 99 et 100, voire même n° 101, peuvent être datées de la pleine période de production. Les autres formes, Almagro 50 (n° 102), Dr. 23 (n° 103), Beltrán 72 (n° 104) et une grande panse de Dr. 20 réemployée nous situent assez tard dans la période antique. Toutes ces amphores sont bien conservées et ne peuvent être résiduelles.

Des amphores gauloises peuvent aussi être extraites des vases résiduels. Pour les types les plus anciens, on trouve dans les productions de Lyon (Becker *et al.* 1993) une Dr. 9 *simili* (n° 77) et une Dr. 2/4 (n° 76). Pour

II^e av. J.-C., sur des gobelets en terre sigillée.» et p. 31 : «Du fait de l'association de ces bols Dr. 37 avec les gobelets à dépression ou à décor excisé, on peut leur assigner une date très tardive (fin II^e-début III^e siècle)».

PRODUCTIONS	TYPES	TESSON	VASE
ITALIE	Dressel 1	5	5
	Dressel 1 ou 2/4	1	1
	TOTAL	12	6
PÉNINSULE IBÉRIQUE	Pascual 1	1	1
	Haltern 70	4	2
	Dressel 20	62	8
	Dressel 28 ?	1	1
	Dressel 23	42	1
	Almagro 50	4	1
	Beltrán 72	5	1
	TOTAL	166	16
GAULOISE	Haltern 70 similiis	1	1
	Dressel 2/4	1	1
	Gauloise 5	1	1
	Gauloise 3	79	3
	Gauloise 4	35	4
	TOTAL	301	15
GAULOISE : LYON	Dressel 2/4	2	1
	Dressel 9	2	1
TOTAL	301	15	
AFRICAINES	Grande	71	3
	Petite	1	1
	Dressel 30	11	1
	TOTAL	147	6
ORIENTALES	Kapitän II	16	1
	Amphore de Gaza	3	1
	Monoansée	139	4
	TOTAL	162	8
NON IDENTIFIÉES	Chalk 6	66	4
	Anse à listel	164	2
	Dressel 28	1	1
	Dressel 30	13	2
	Dressel 9	1	1
	Imitation Dressel 20	11	1
	TOTAL	438	16
TOTAL		1226	67

les pâtes différentes de la lyonnaise, on peut également considérer que les Gauloise 3 (n^{os} 79 et 80) et la Gauloise 5 (n^o 82) sont résiduelles au même titre que la Dressel 2/4 (n^o 78). Les Gauloise 4 (n^{os} 85 à 89) sont sans aucun doute typiques de la fin de la production, fin II^e-III^e s. : les anses sont tangentées à la lèvre¹⁴. Faisons une mention particulière pour l'amphore n^o 81 ; il s'agit d'une imitation d'Haltern 70¹⁵ dont la pâte est proche de celle des Gauloise 4 du même lot.

Les amphores africaines sont bien attestées et assez complètes. Notons trois "grandes africaines" (n^{os} 91 à 93) probablement du type IID d'Ostie (Panella 1973, p. 580-583) ; l'une porte une marque de la série de Leptis [CLST]. Une "petite africaine" (n^o 94) ainsi qu'une amphore de Maurétanie Dr. 30 (n^o 95) sont encore identifiées. Le n^o 90 correspond probablement à une

"petite africaine", l'épaule est bien arrondie et le passage col/épaule souligné d'une gorge.

Les amphores orientales : sont identifiées une amphore Kapitän II assez bien conservée (n^o 112), quatre amphores mono-ansées (n^o 113) assez complètes, une amphore de Gaza (n^o 115). Une anse d'amphore (n^o 114), de pâte similaire à cette dernière, complète cet ensemble.

Les amphores de productions non identifiées sont très disparates. On a pu reconnaître le type de certaines sans pour autant identifier leur provenance. Notons la présence de quatre amphores Chalk 6 (n^{os} 117 à 119) dont deux parfaitement bien conservées¹⁶. Un autre type doit être signalé. Comme le précédent, il est localement connue mais ne se rattache à aucune typologie. Il s'agit d'une amphore de grande dimension à fond ombiliqué (n^o 121). La panse a son diamètre maximum aux deux tiers de la hauteur totale du vase, juste sous les anses. Celles-ci sont plates et larges et présentent sur leur face externe un listel très net dessiné par dégagement de l'argile. La lèvre n'est pas conservée en totalité. Elle présente un départ légèrement en bandeau. D'autres types ont été reconnus, mais sans attribution de provenance : Dr. 9 (n^o 107) et 28 (n^o 105), Dr. 30 (n^o 110). Signalons également une amphore imitant la panse et le fond d'une Dr. 20 (n^o 111), mais d'une pâte tout à fait similaire à celle des céramiques communes claires ou bien de certaines amphores gauloises. Les rebords n^{os} 108, 109 et 120 sont atypiques.

3. Datation.

Si l'on prend en compte les céramiques fines, les témoins les plus tardifs sont la sigillée claire C et la céramique métallescente, soit à partir de 240 apr. J.-C. Mais cette proposition, si elle correspond à celles faites pour les autres sites contenant ces mêmes céramiques, n'est plus du tout valable si l'on prend en compte les amphores. En effet, la Dr. 23, l'Almagro 50, la Beltrán 72, l'amphore de Gaza nous placent au moins au IV^e s. Cette datation répond à celle de la nécropole qui s'installe à proximité, dans le même niveau de gravier remblayé que cette fosse. La nécropole est datée de la seconde moitié du IV^e s. Les amphores sont donc, à l'exclusion de tout autre, les témoins les plus tardifs pour cet ensemble. On perçoit bien le mode de remplissage de la fosse : lors de la récupération de murs, le vide créé à la suite du creusement est comblé avec les céramiques "remontées", les vases résiduels, mais aussi avec les choses les plus volumineuses, les amphores qui devaient être à proximité. Nous ne pouvons être plus précis pour la datation, mais cela démontre que la voie proche et toute cette zone étaient fréquentées, bien que les entrepôts et l'habitat soient déjà abandonnés.

14 Dangréaux et Desbat 1988, p. 128 : « si le diamètre des lèvres change peu, il apparaît en revanche une évolution de la forme avec le temps, caractérisée par une diminution du diamètre du fond et un raccourcissement du col. En conséquence, l'espace entre le sommet de l'anse et la lèvre diminuant, celle-ci parvient à être tangente sur les exemplaires du III^e siècle ».

15 Dangréaux et Desbat 1988 : p. 121, 123, Fig. 4, n^{os} 11-15.

16 Ce type est rarement signalé. Mais ici l'état de conservation, conjugué au grand nombre de tessons, nous intrigue. Pourtant cette amphore est d'une forme bien particulière et sa pâte est caractéristique. Plusieurs occurrences sont signalées dans des niveaux de la fin du III^e s. sur le site du Verbe Incarné et sur le site de l'Ilot Vieille-Monnaie, à Lyon.

V. LA CÉRAMIQUE DES QUATRE SITES

Si l'on récapitule les différentes informations données par ces quatre ensembles, nous constatons plusieurs points.

La céramique fine.

Jusqu'à présent, la sigillée claire C constituait le seul élément déterminant qui nous permettait de franchir la barre du premier quart du III^e siècle. A Vienne, comme à Lyon, on ne peut le plus souvent raisonner qu'avec le critère, combien aléatoire, de présence/absence. Les rares vases de sigillée claire C, le plus souvent très fragmentaires, n'autorisent pas à plus de précision chronologique. Nous ne pouvons pas utiliser la typochronologie, ni l'évolution quantitative de cette catégorie pour affiner les datations. Nous devons donc nous tourner vers d'autres catégories de céramiques pour essayer d'éclater ce gros pavé chronologique que constituent la fin du II^e et le III^e s. La sigillée de Lezoux est encore fréquente à la fin du II^e s., comme c'est le cas à "Laurent Florentin", mais elle ne constitue déjà plus une vaisselle privilégiée et, plus avant dans le temps, elle ne pourra plus être utilisée pour les datations. Les productions des III^e et IV^e siècles, décrites dans les ateliers du Centre, ne semblent pas parvenir jusqu'à Vienne.

La sigillée claire B : cette catégorie bien connue et facilement reconnue, nous semble un outil précis et efficace. Si l'éventail des formes est vaste à la fin du II^e s., sur le site de "Laurent Florentin", il apparaît qu'au III^e s., celui-ci s'appauvrit considérablement. Nous n'avons plus alors que les formes Desb. 15, 67 et 3. Parallèlement, la métallescente prend une importance quantitative très nette. Sa qualité se transforme et devient si attractive que l'on comprend sa forte représentation. Le type le plus fréquent, voir exclusif, est le gobelet à col tronconique. La commune africaine, si bien représentée à la fin du II^e s., devient moins fréquente au III^e s. Les types ont une certaine pérennité mais on sent un fléchissement de la proportion de cette céramique. Quant à la sigillée claire A, nous avons constaté combien sa présence est évidente à "Laurent Florentin". Elle n'a pas une occurrence très longue et, du fait de sa brièveté, ne peut être qu'un témoin résiduel. Sa présence est donc un outil de datation précis.

La Fig. 11 illustre bien les variations quantitatives de différentes catégories de céramique fine. La sigillée claire B est de loin la plus importante, surtout au début

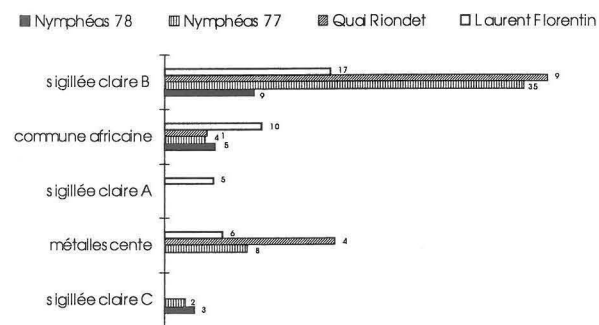


Figure 11 - Histogramme des pourcentages des vases pour certaines catégories céramiques.

Les chiffres portés sur les colonnes correspondent aux nombres de vases.

du III^e s. Peu à peu, elle diminue mais reste malgré tout assez présente. La commune africaine reste à peu près stable quantitativement. On ne trouve de sigillée claire A que sur le site de "Laurent Florentin", daté de la fin du II^e s. Pour la métallescente, on a constaté une diminution des productions autres que celle des ateliers rhénans et une augmentation des vases en provenance de ces derniers. Quant à la sigillée claire C, on ne la trouve pas à "Laurent Florentin" ni sur le site du quai Riondet, mais seulement sur les "Nymphéas 1977".

La céramique commune constitue un autre témoin chronologique important.

A la fin du II^e s., à "Laurent Florentin", la commune claire est attestée par des vases très fragmentaires. Plus tard, cette catégorie à tendance à reprendre de l'importance et l'amphorette à pied resserré est pour beaucoup dans cette renaissance. Si nous faisons abstraction de ce type, seuls les pots ovoïdes semblent encore bien exister.

La commune micacée : à Vienne, cette production nous semble très circonscrite dans le temps. A la fin du II^e s., à "Laurent Florentin", nous avons un éventail complet des formes de cette catégorie : marmite, plat, pot ovoïde, cruche. Les vases sont assez bien conservés et attestent ainsi de leur cohérence chronologique. La micacée constitue, à la fin du II^e s., un témoin de choix. Durant le III^e s., elle semble disparaître et de rares tessons sont attestés.

La commune rouge : mis à part les brûle-parfums, la commune rouge, à la fin du II^e s., présente sensiblement le même répertoire de formes que la commune noire. Nous avons beaucoup de mal à distinguer les deux. D'ailleurs, cette différenciation correspond-elle à une réalité ? En revanche, au cours du III^e s., les catégories semblent plus tranchées et nous avons un type qui apparaît, la grande marmite à bord plat.

La typologie de la commune noire est toujours très variée, au II^e s. comme au III^e s. Si les formes durent, sur cette période, sans évolution notable, on doit noter, au III^e s., l'apparition et l'augmentation des pots ovoïdes à lèvres verticales. A "Laurent Florentin", nous en avons un exemplaire, encore est-il situé dans les niveaux d'abandon au-dessus de notre lot d'occupation. Au quai Riondet, deux exemplaires sur sept et au Nymphéas cinq sur dix. Le type présente alors de nombreuses variantes avec gorge, simple, double ou sans gorge.

Les amphores : le site de Laurent Florentin, de la fin du II^e s., en est pauvre. Toutefois, nous y avons identifié une Dr. 20, des Gauloises 4 et 1, des amphores d'Afrique. Courant III^e, les mêmes types d'amphores sont toujours présents. Puis, plus tard au IV^e s., le site des "Nymphéas 1977" atteste de la permanence des échanges commerciaux sur la place de Vienne. Les amphores restent bien ici, comme dans le sud, des marqueurs chronologiques importants, à ne pas négliger.

Grâce à ces quatre sites viennois, on peut se rendre compte des difficultés à dater les niveaux de cette période. En effet, mis à part quelques cas, aucune forme ne semble véritablement nouvelle et si la datation par "faciès" paraît s'imposer pour ces périodes tardives, cela passe automatiquement par une confrontation de nombreux niveaux que l'on connaît peu.

ANNEXE

Tableaux récapitulatifs des tessons et des vases sur les quatre sites viennois présentés.

nombre de tessons et vases dans les catégories céramiques		L. Florentin		Quai Riondet		Nymphéas 77		Nymphéas 78	
		tessons	vases	tessons	vases	tessons	vases	tessons	vases
FINES	résiduelle	5	3			5	1	24	6
	paroi fine	14	3	10	1	5	3	19	10
	plombifère	1	1						
	sigillée	259	35	58	5	86	28	163	51
	sigillée claire B	298	17	91	9	183	35	42	9
	commune africaine	130	10	2	1	8	4	36	5
	sigillée claire A	109	5						
	métallescente	28	6	47	4	39	8		
	sigillée claire C					3	2	3	3
	"tardive"							5	2
	verniss rouge pompéien	7	3					8	2
verniss argileux non grésé	42	9	2	1	6	6	9	3	
Total fines	893	92	210	21	335	87	309	91	
COMMUNES	commune claire	593	18	209	18	75	9	785	24
	commune micacée	242	18			19	2	1	1
	commune rouge	1176	45	15	4	20	8	24	5
	commune kaolin	94	7			1	1	8	2
	commune noire	915	39	275	10	204	29	267	35
	allobroge					9	2	1	1
	autre commune							11	1
Total communes	3020	127	499	32	328	51	1097	69	
MORTIERS		16	3			23	11	7	4
AMPHORES	Italie			1	1			12	6
	péninsule Ibérique	26				18	5	166	16
	Gaule	100	3	1165	18	113	8	301	15
	Afrique			2	2	1	1	147	6
	Orient					1	1	1	162
	Non identifié	125	2	14	4	66	2	438	16
Total amphores	251	5	1182	25	199	17	1226	67	
TOTAL	4180	227	1891	78	885	166	2639	231	

% de tessons et vases dans les catégories céramiques		L. Florentin		Quai Riondet		Nymphéas 77		Nymphéas 78	
		tessons	vases	tessons	vases	tessons	vases	tessons	vases
FINES	résiduelle	0.55	3.26			1.49	1.14	7.76	6.59
	paroi fine	1.56	3.26	4.76	4.76	1.49	3.44	6.14	10.98
	plombifère	1.01	1.08						
	sigillée	29	38.04	27.61	23.8	25.67	32.18	52.75	56.04
	sigillée claire B	33.37	18.47	43.33	42.85	54.62	40.22	13.59	9.89
	commune africaine	14.55	10.86	0.95	4.76	2.38	4.55	11.65	5.49
	sigillée claire A	12.2	5.43						
	métallescente	3.13	6.52	22.38	19.04	11.64	9.19		
	sigillée claire C					0.89	2.29	0.97	3.29
	"tardive"							1.61	2.19
	verniss rouge pompéien	0.78	3.26					2.58	2.19
verniss argileux non grésé	4.7	9.78	0.95	4.46	1.79	6.89	2.91	3.29	
Total fines	21.36	40.52	11.10	26.92	37.85	52.4	11.7	15.51	
COMMUNES	commune claire	19.63	14.17	41.88	56.25		17.64	71.55	34.78
	commune micacée	8.01	14.17				3.92	0.09	1.44
	commune rouge	38.94	35.43	3	12.5		15.68	2.18	7.24
	commune kaolin	3.11	5.51				1.96	0.72	2.89
	commune noire	30.29	30.7	55.11	31.25		56.86	24.33	50.72
	allobroge						3.92	0.09	1.44
	autre commune							1	1.44
Total communes	72.24	55.94	26.38	41.02		30.72	41.56	29.87	
MORTIERS	0.38	2.36			2.59	6.62	0.26	1.73	
AMPHORES	Italie			0.08	4			0.97	8.95
	péninsule Ibérique	10.35				9.04	29.41	13.53	23.88
	Gaule	39.84	60	98.56	72	56.78	47.05	24.55	22.38
	Afrique			0.16	8	0.5	5.88	11.99	8.95
	Orient					0.5	5.88	13.21	11.94
	Non identifié	49.8	40	1.18	16	33.16	11.76	35.72	23.88
Total amphores	6	2.2	62.5	32.05	22.48	10.24		29	

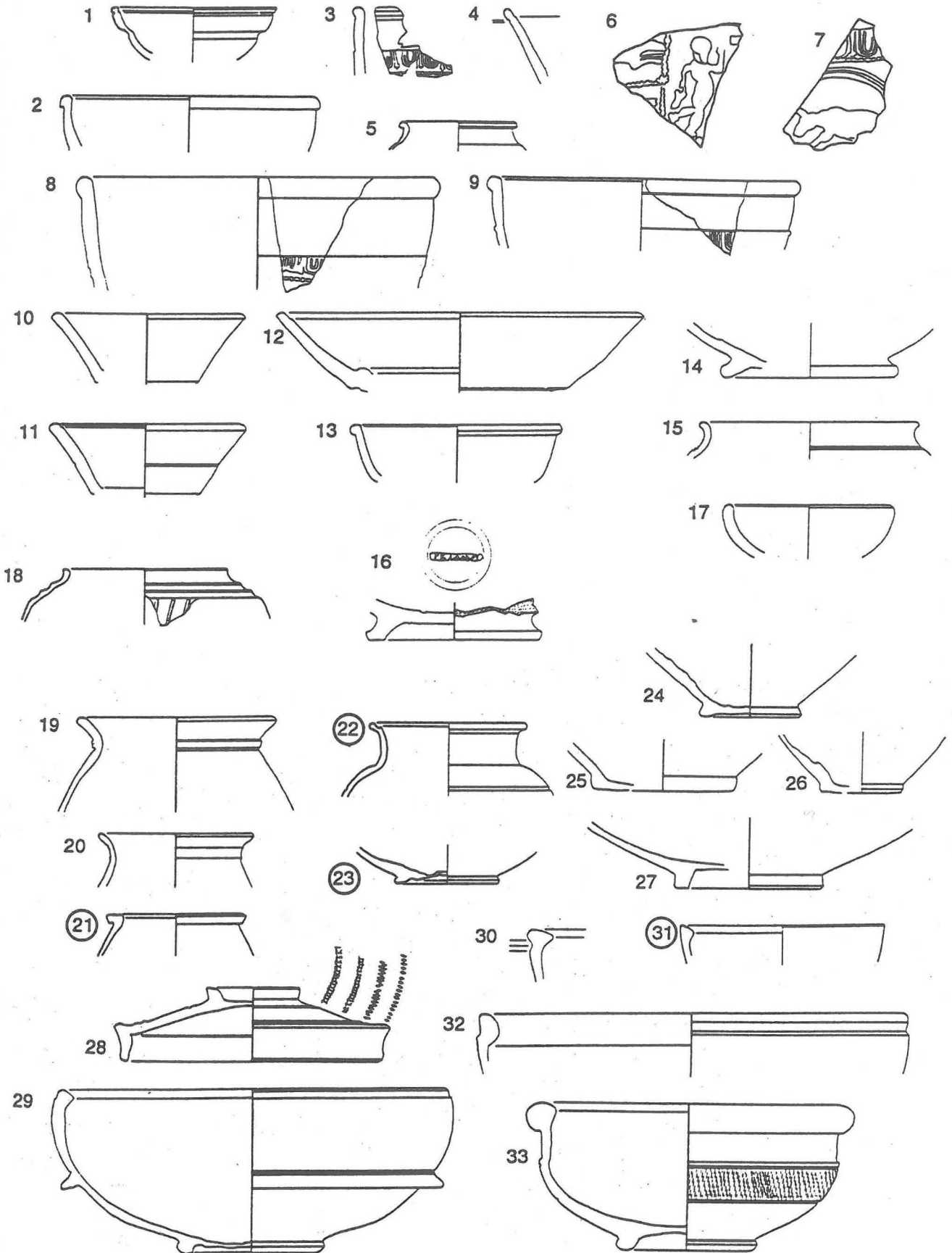


Figure 12 - Vienne, rue Laurent Florentin. 1 à 17 : sigillées ; 18 : vernis argileux non grésé noir ; 19 à 33 : sigillées claires B.

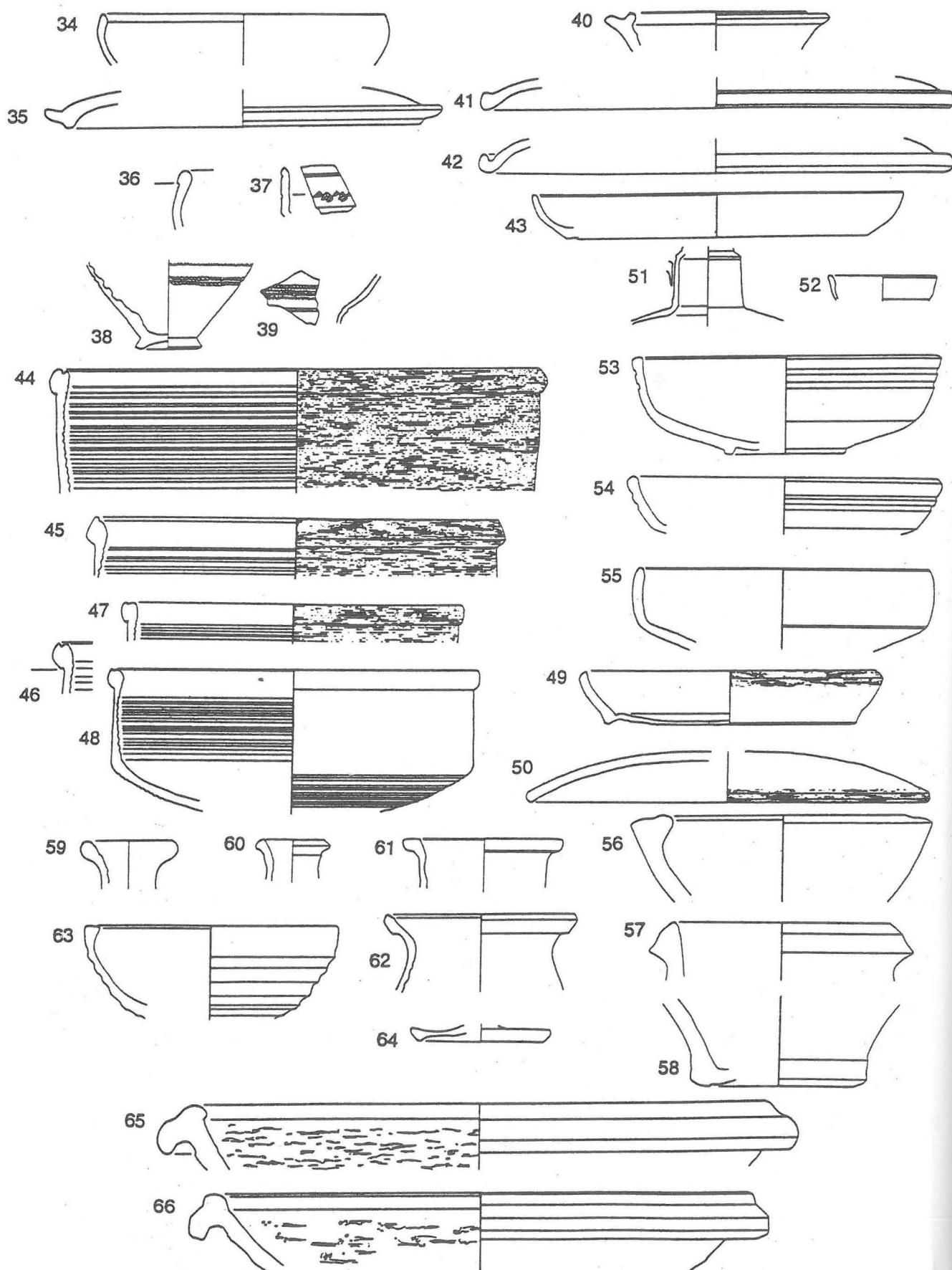


Figure 13 - Vienne, rue Laurent Florentin. 34 à 37 : vernis argileux non grésé ; 38-39 : "fausses" métallescentes ; 40 : plombifère ; 41 à 43 : vernis rouge pompéien ; 44 à 50 : communes africaines ; 51 à 55 : sigillées claires A ; 56 à 58 : amphores ; 59 à 64 : communes claires ; 65 et 66 : mortiers.

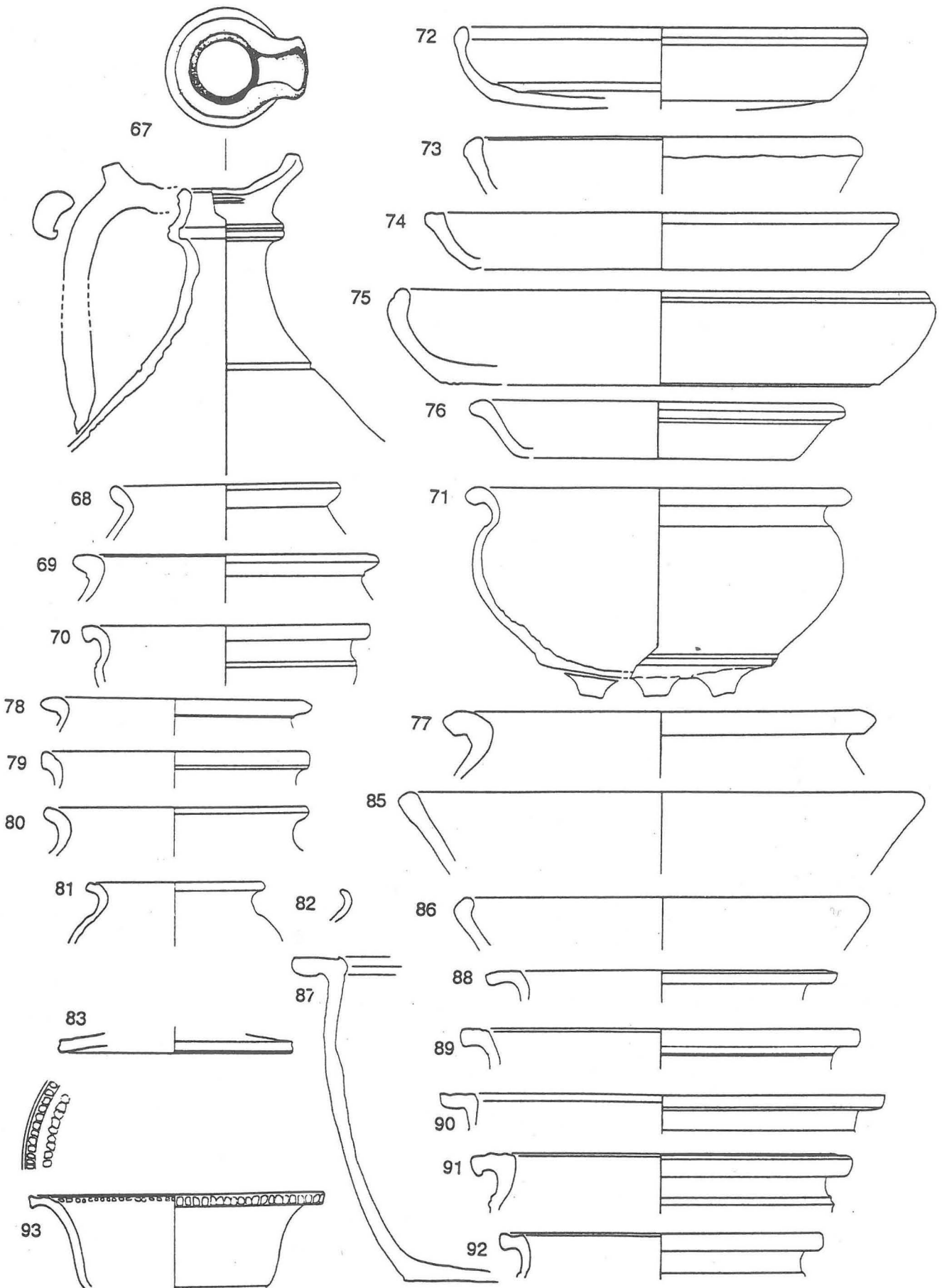


Figure 14 - Vienne, rue Laurent Florentin. 67 à 76 : communes micacées ; 76 à 93 : communes rouges.

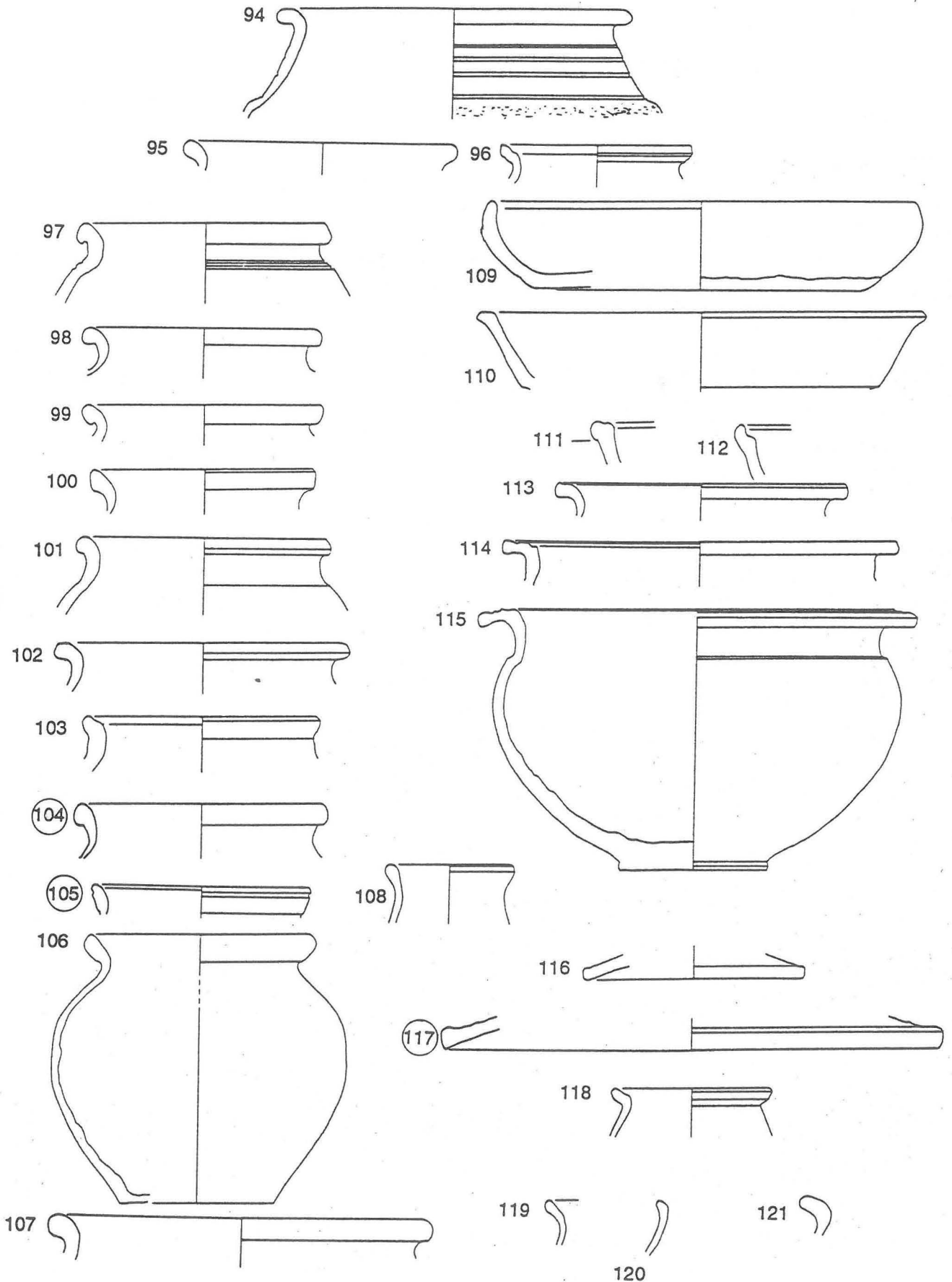


Figure 15 - Vienne, rue Laurent Florentin. 94 : commune rouge ou noire ; 95 à 117 : communes noires ; 118 à 121 : communes à pâte kaolinique.

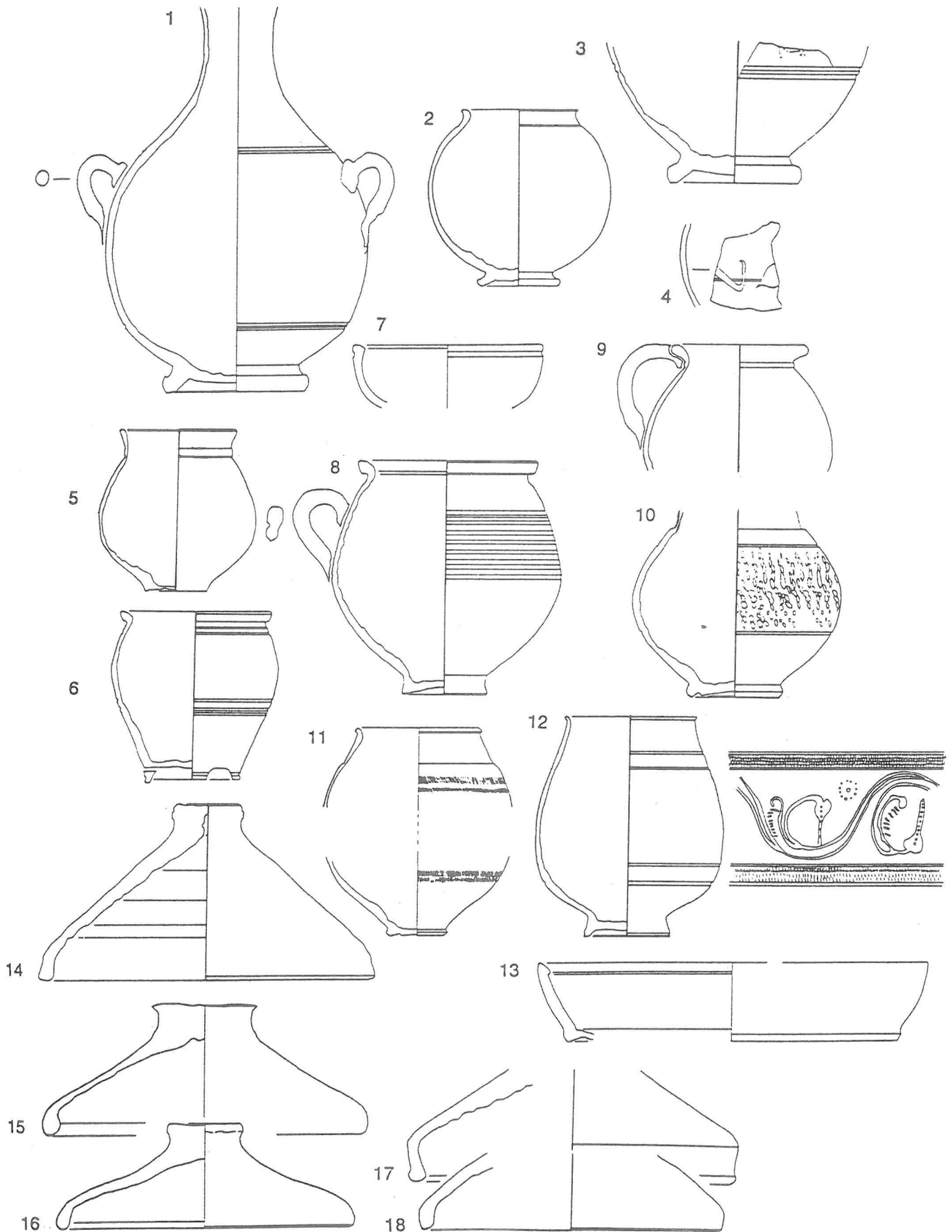


Figure 16 - Vienne, quai Riondet. 1 à 4 : sigillées ; 5 : parois fines ; 6 à 10 : sigillées claires B ; 11-12 : métallescentes ; 13 : commune africaine ; 14 à 18 : couvercles d'amphores.

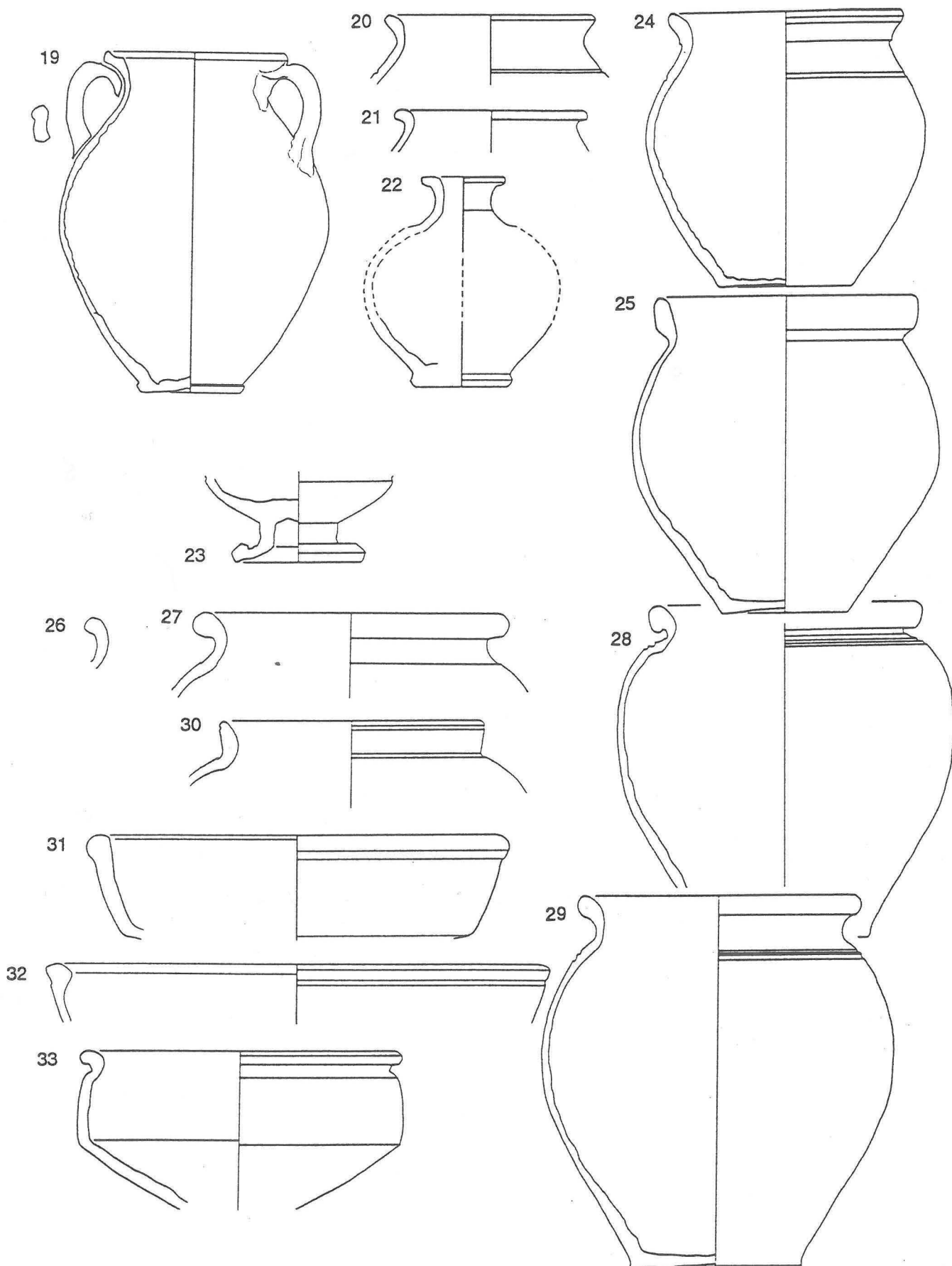


Figure 17 - Vienne, quai Riendet. 19 à 22 : communes claires ; 23 : commune rouge ; 24 à 33 : communes noires.

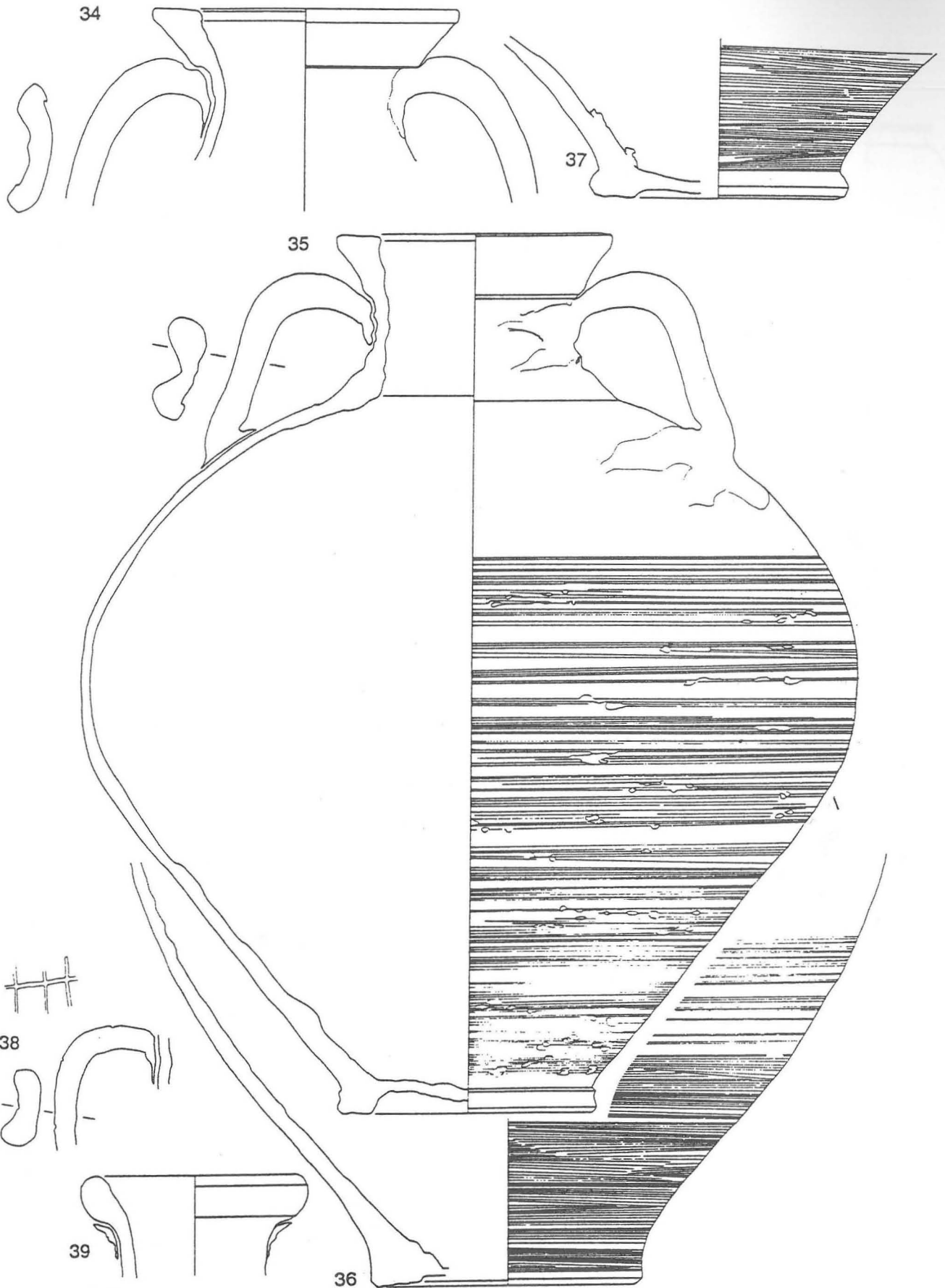


Figure 18 - Vienne, quai Riondet. Amphores gauloises.

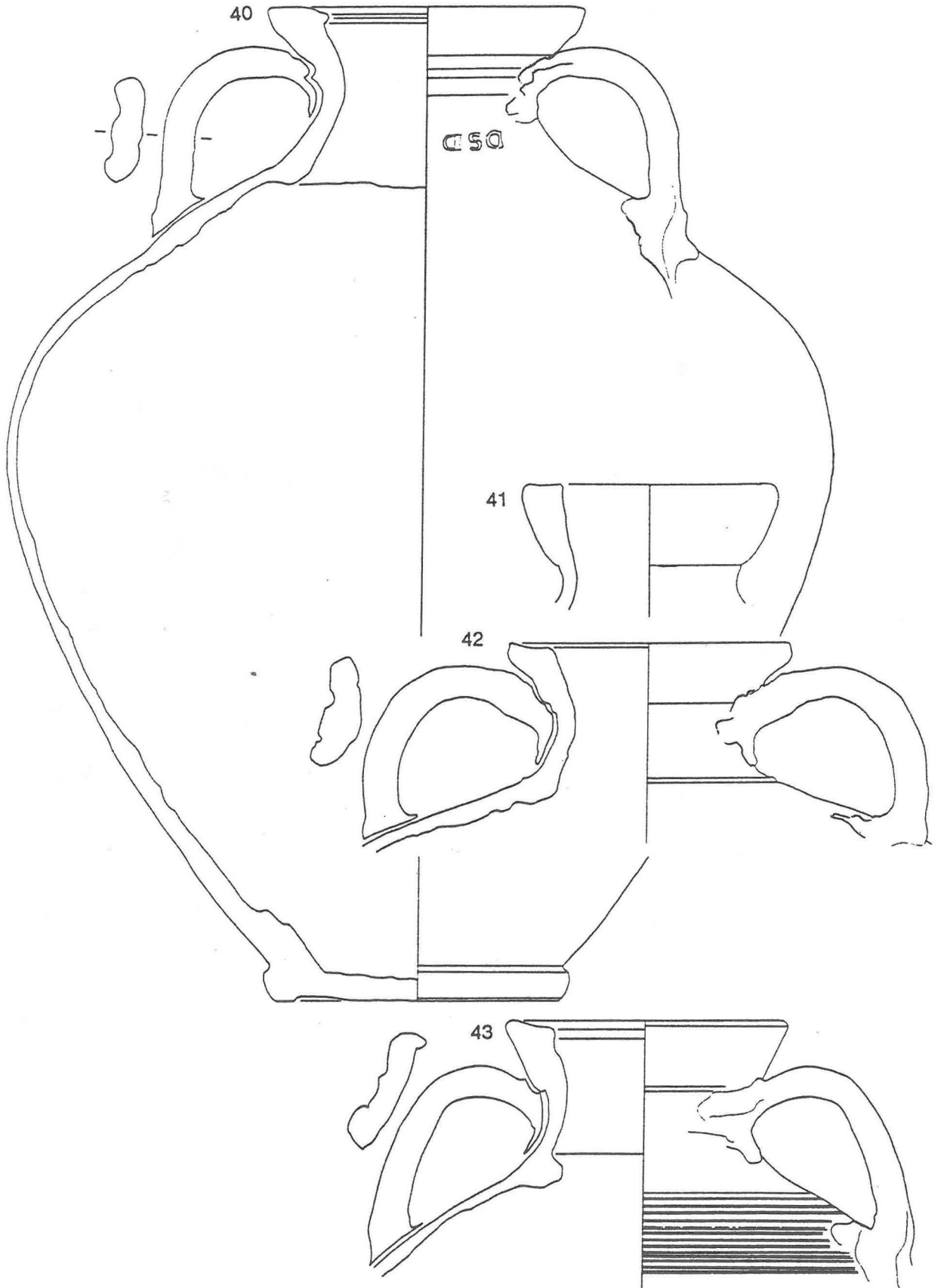


Figure 19 - Vienne, quai Riondet. Amphores gauloises.

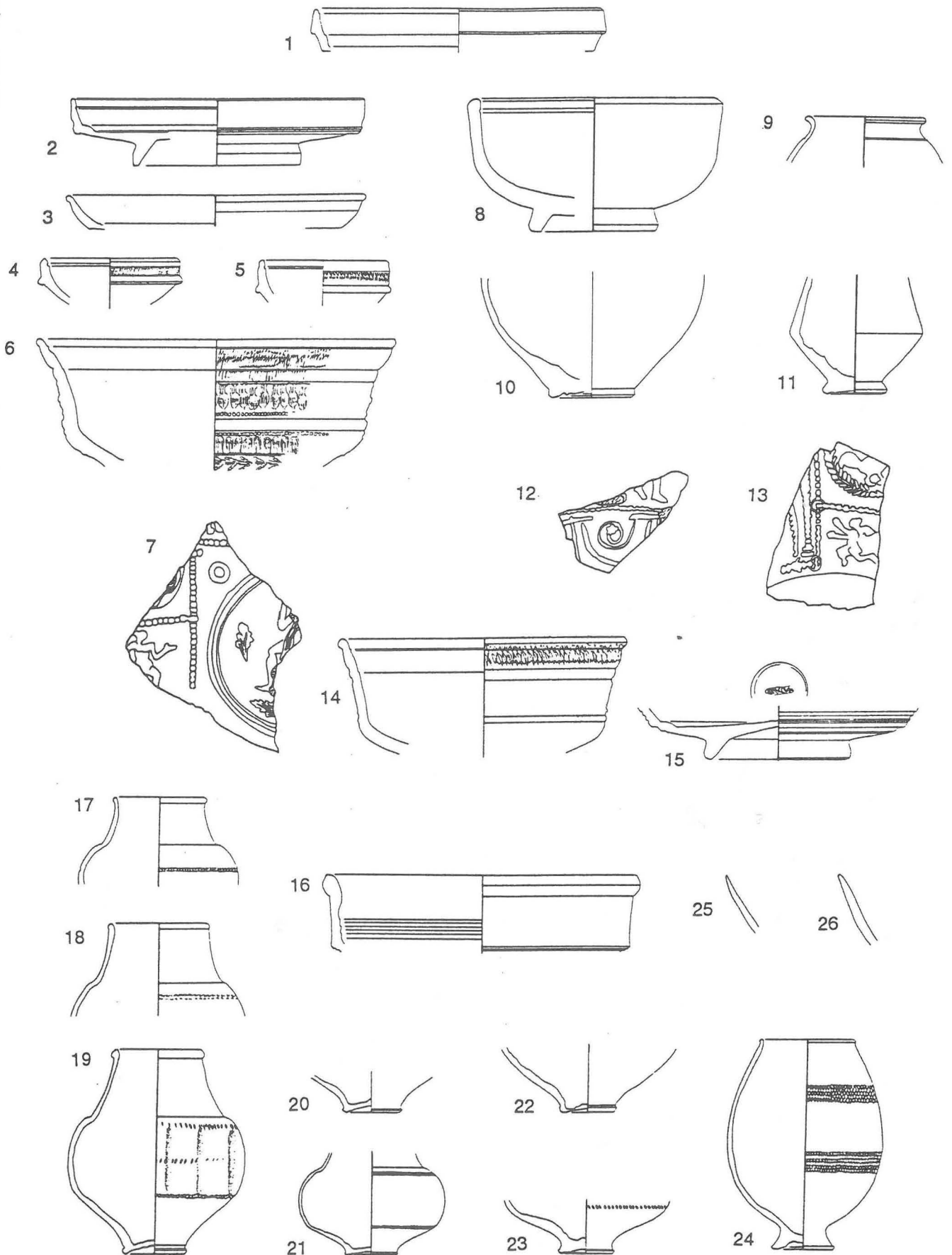


Figure 20 - Vienne, Nymphéas 1977. 1 à 15 : sigillées ; 16 : commune africaine ; 17 à 24 : métallescentes ; 25 et 26 : sigillées claires C.

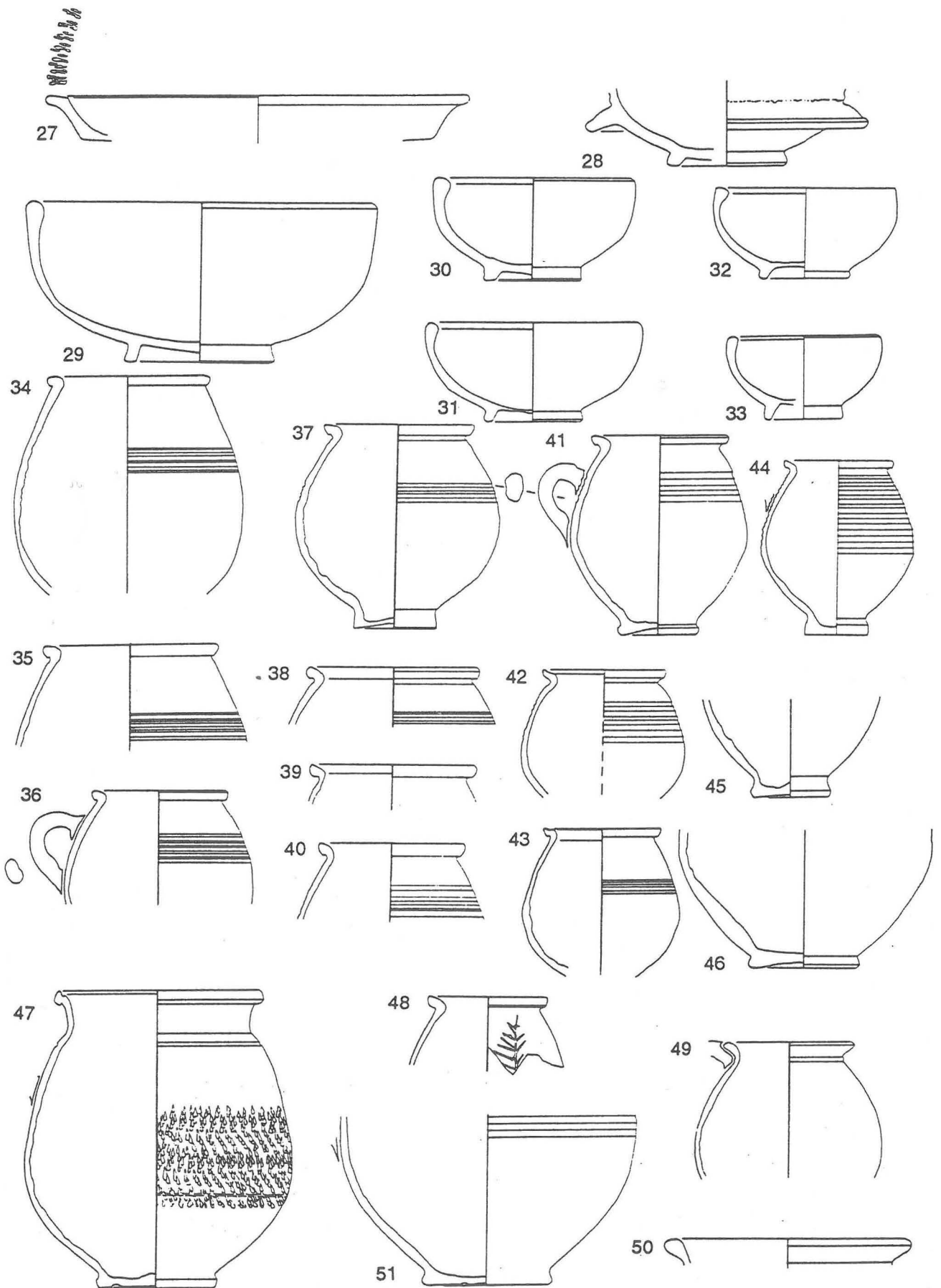


Figure 21 - Vienne, Nymphéas 1977. Sigillées claires B.

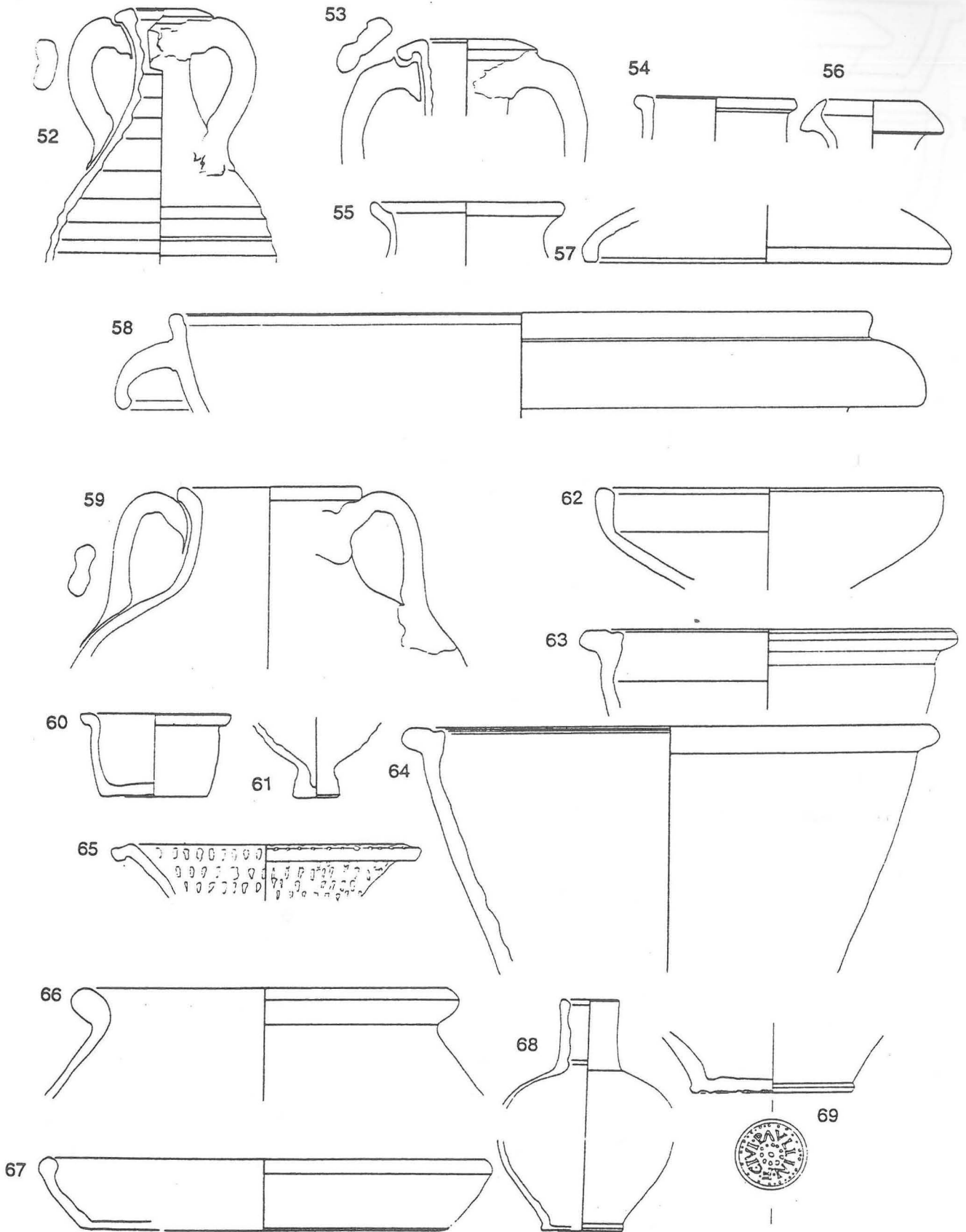


Figure 22 - Vienne, Nymphéas 1977. 52 à 58 : communes claires ; 59 à 65 : communes rouges ; 65 et 67 : communes micacées ; 68 et 69 : céramiques allobroges.

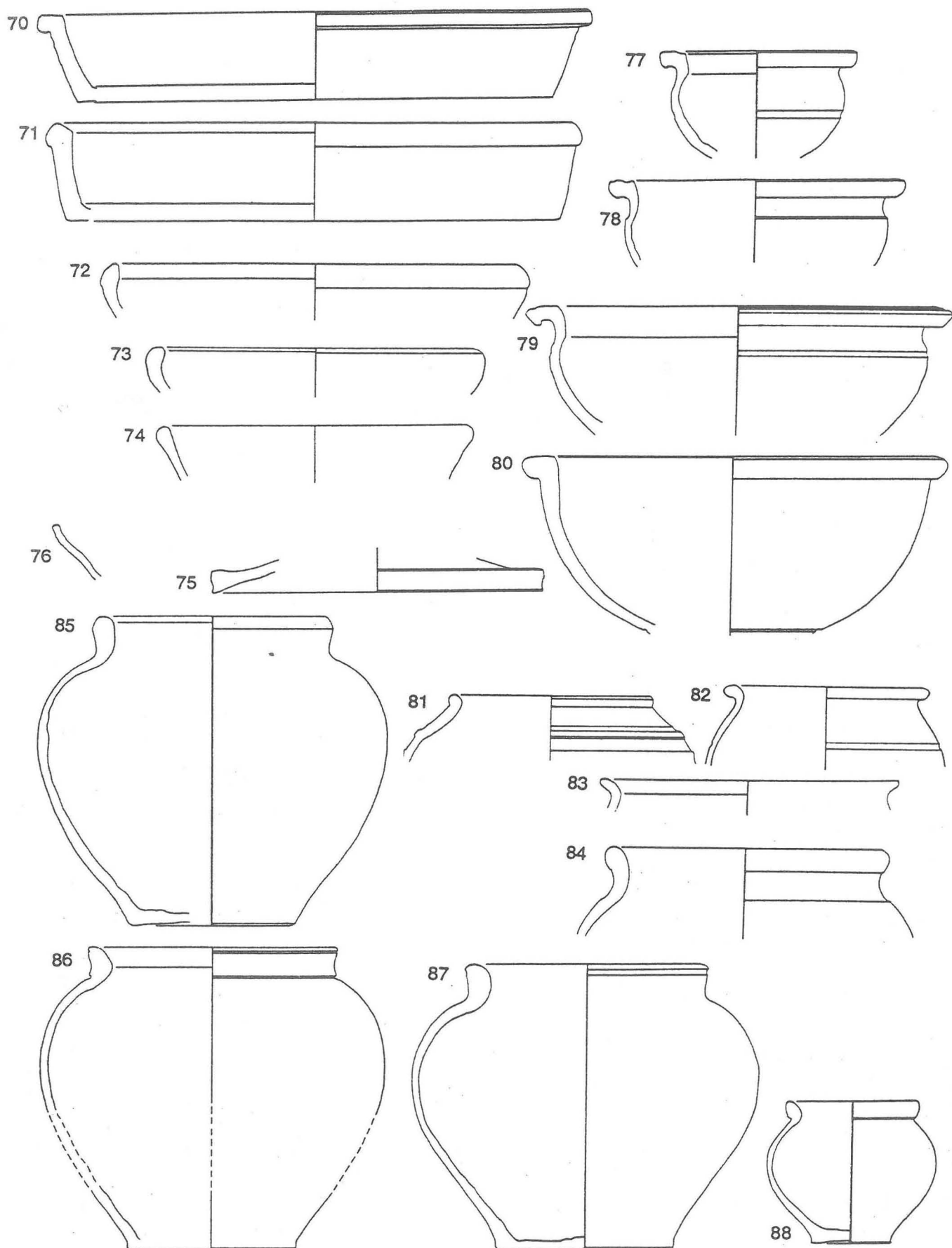


Figure 23 - Vienne, Nymphéas 1977. Communes noires.

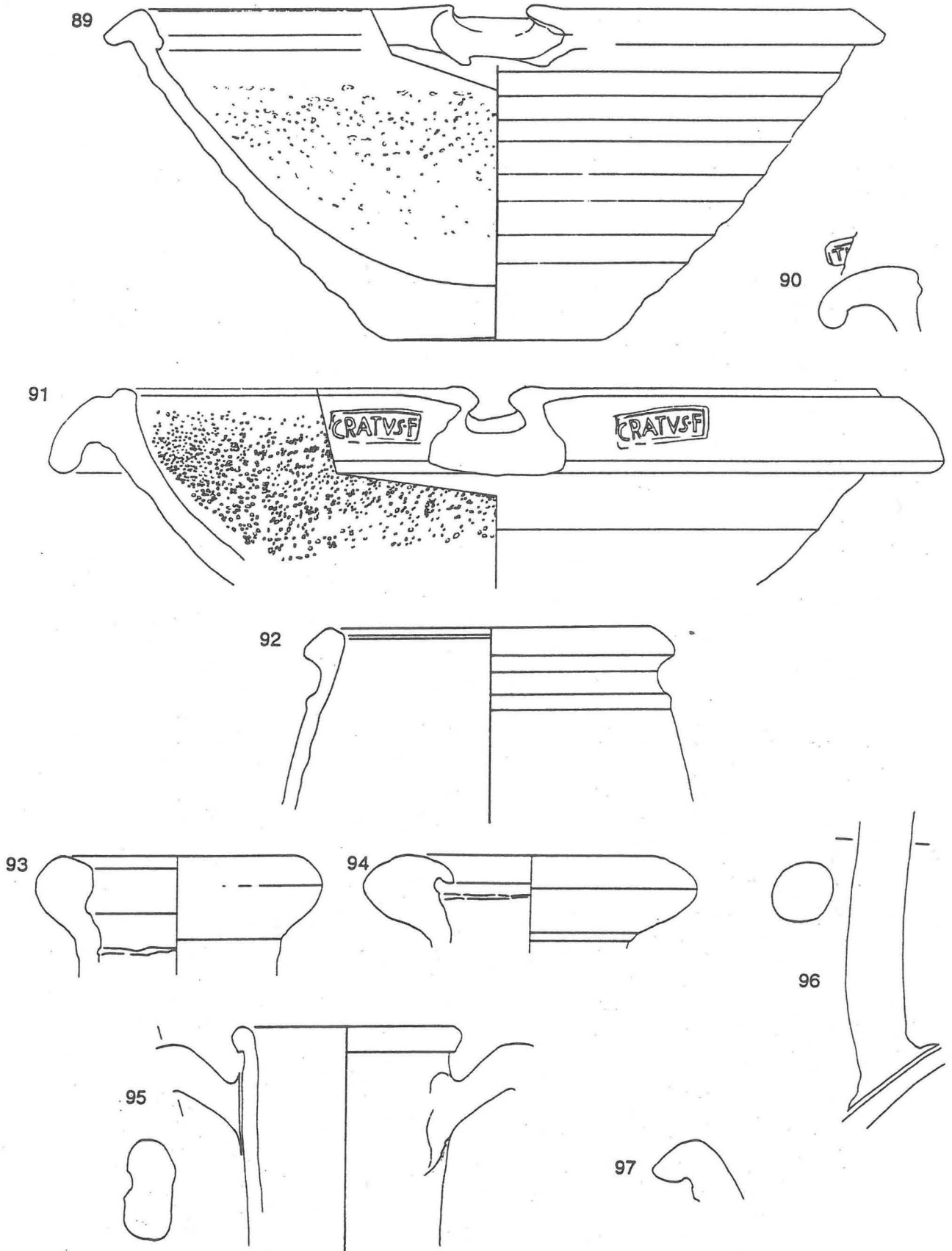


Figure 24 - Vienne, Nymphéas 1977. 89 à 91 : mortiers ; 92 non identifié ; 93 à 97 : amphores.

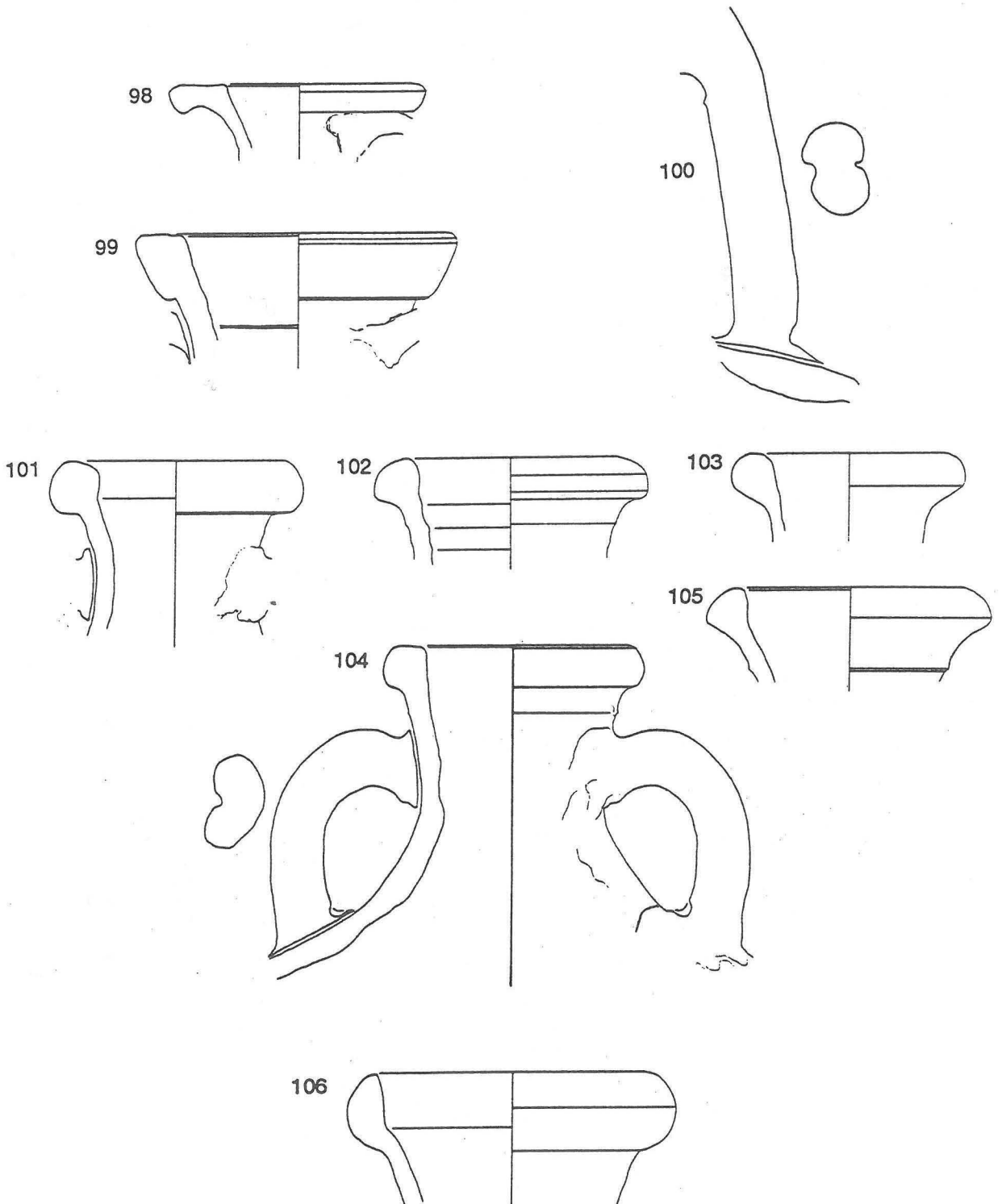


Figure 25 - Vienne, Nymphéas 1977. 98 à 105 : amphores gauloises ; 106 : amphore africaine.

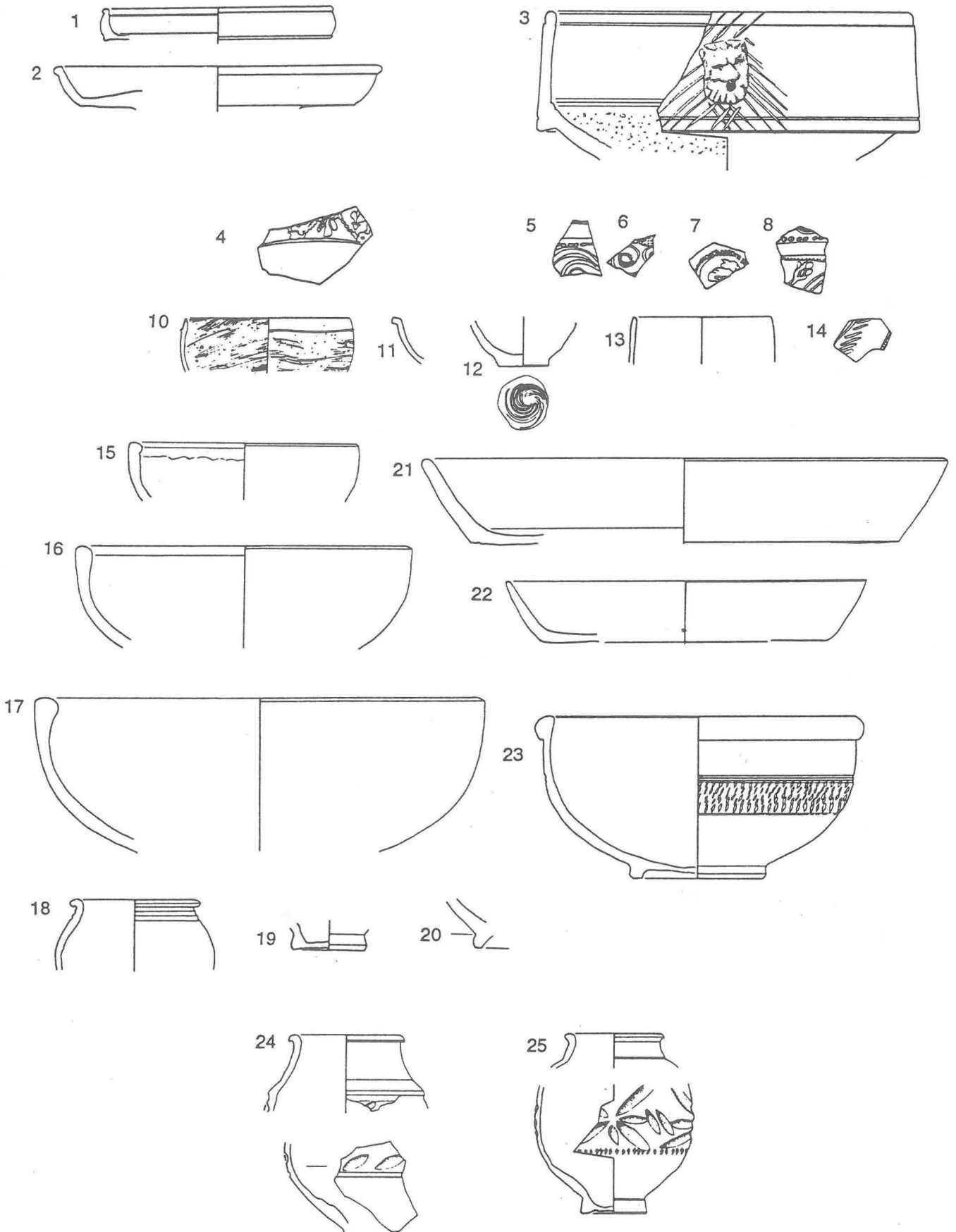


Figure 26 - Vienne, Nymphéas 1978. 1 à 8 : sigillées ; 10 à 14 : parois fines ; 15 à 23 : sigillées claires B ; 24 et 25 : céramiques à revêtement argileux.

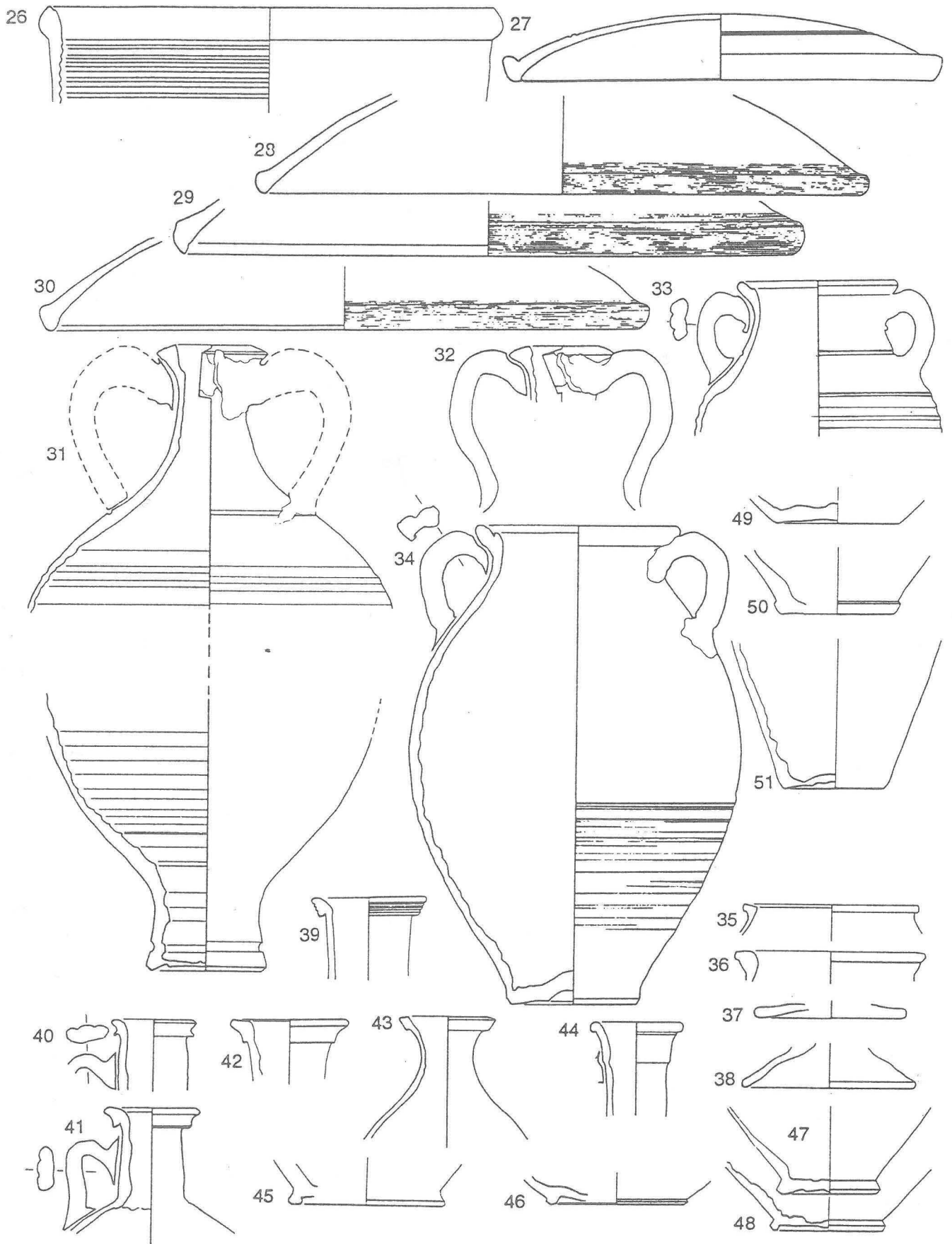


Figure 27 - Vienne, Nymphéas 1978. 26 à 30 : communes africaines ; 31 à 51 : communes claires.

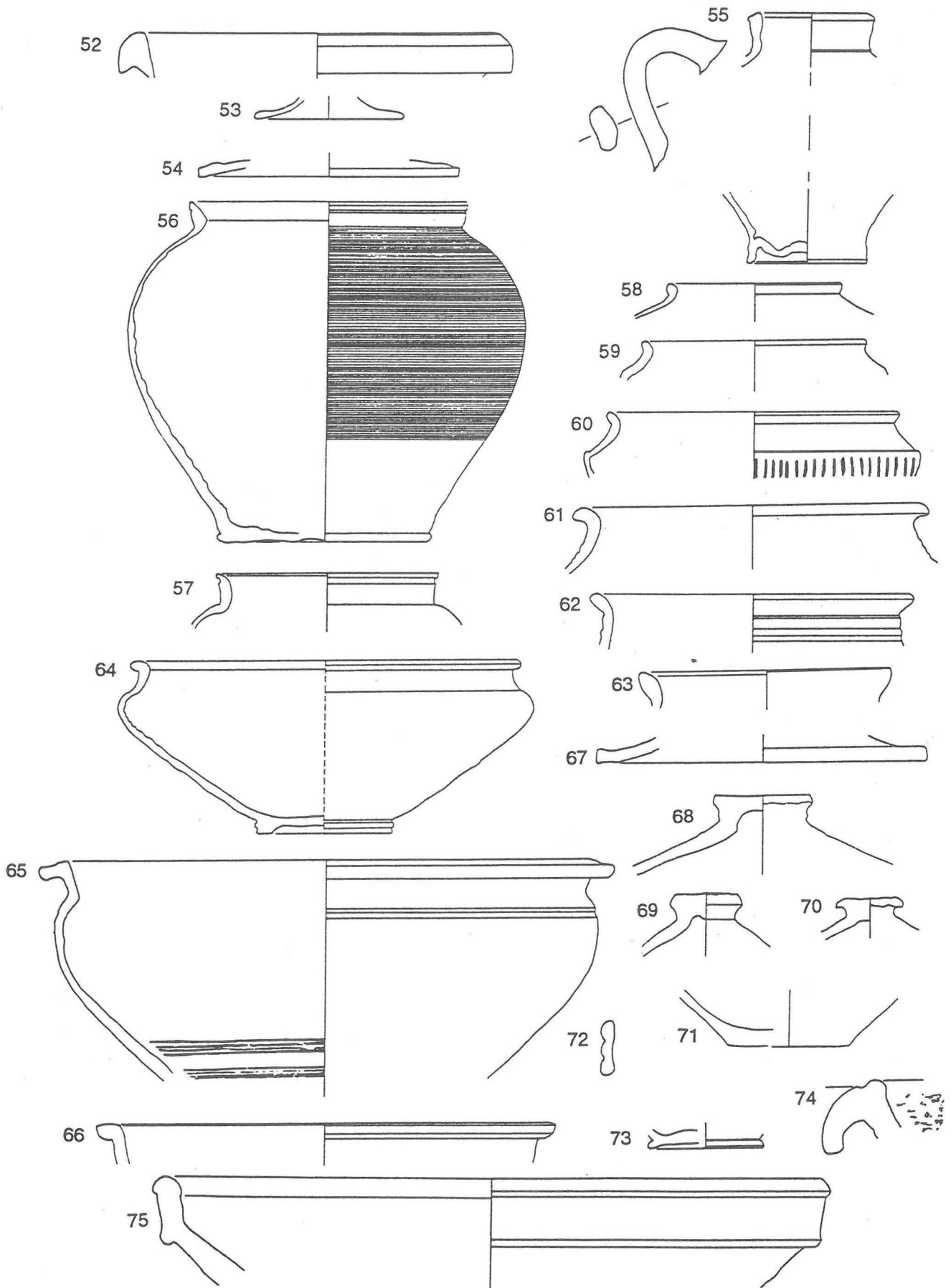


Figure 28 - Vienne, Nymphéas 1978. 52 à 55 : communes rouges ; 56 à 71 : communes noires ; 72 et 73 : communes à pâte kaolinitique ; 74 et 75 : mortiers.

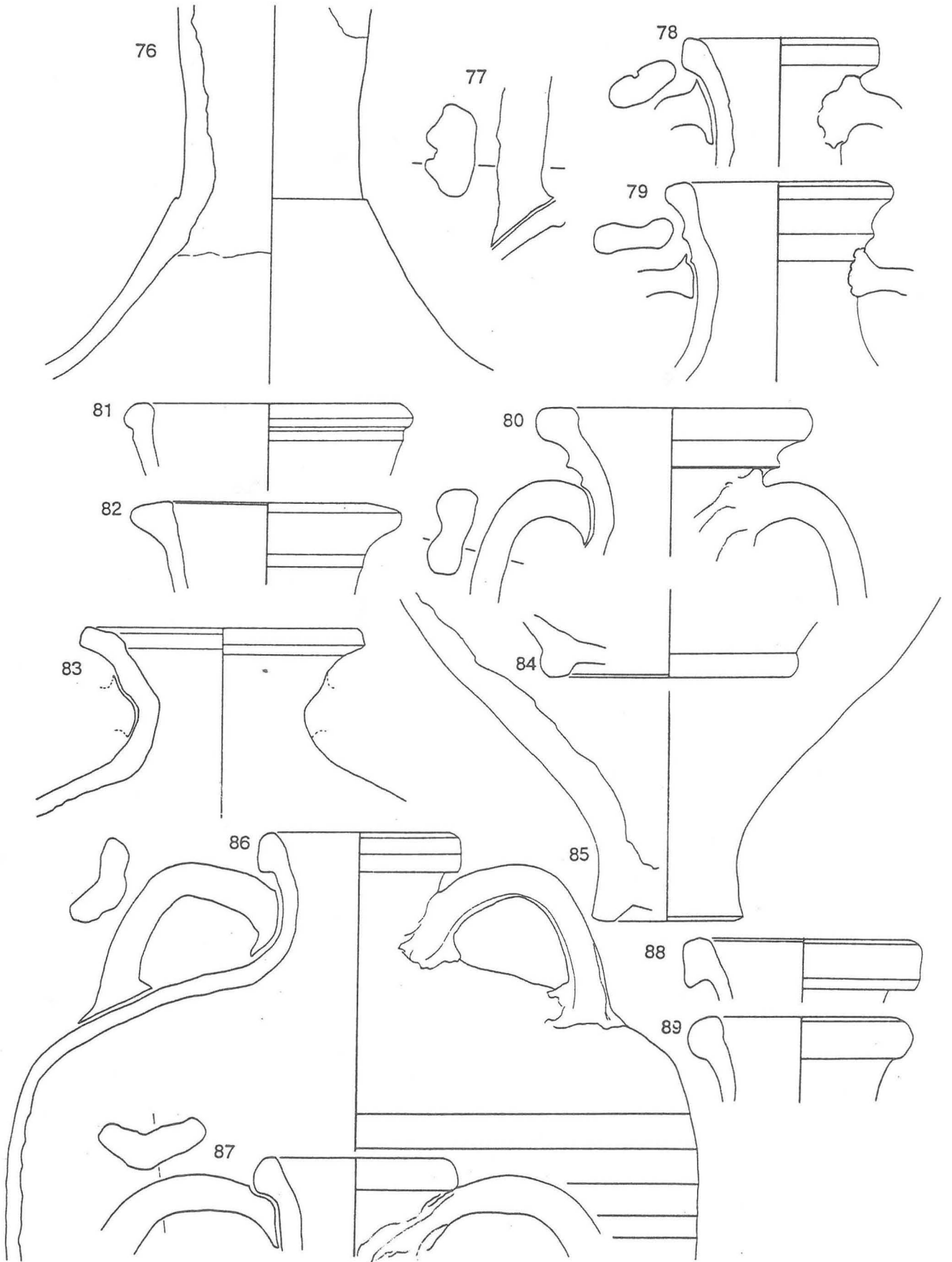


Figure 29 - Vienne, Nymphéas 1978. Amphores gauloises.

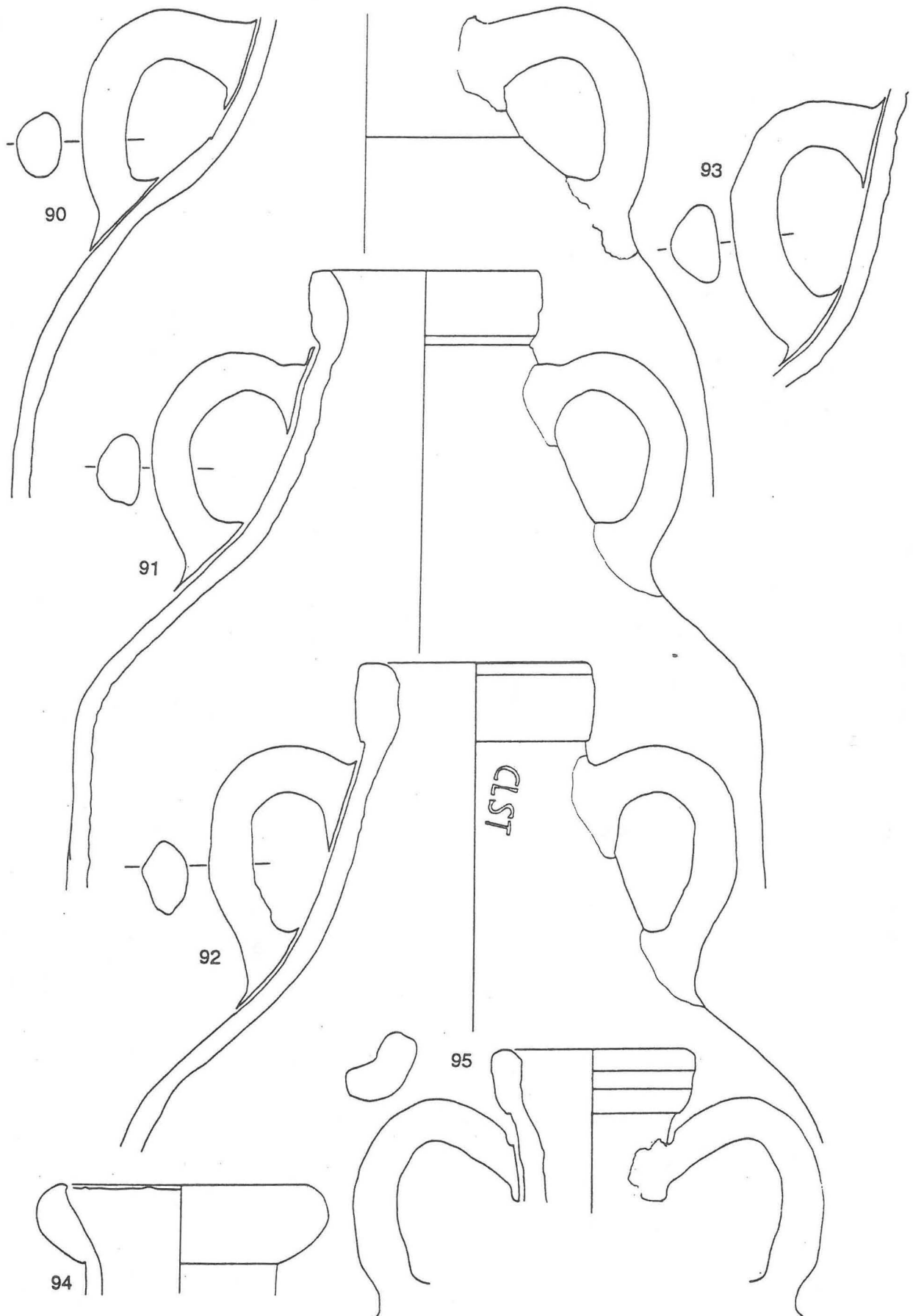


Figure 30 - Vienne, Nymphéas 1978. Amphores africaines.

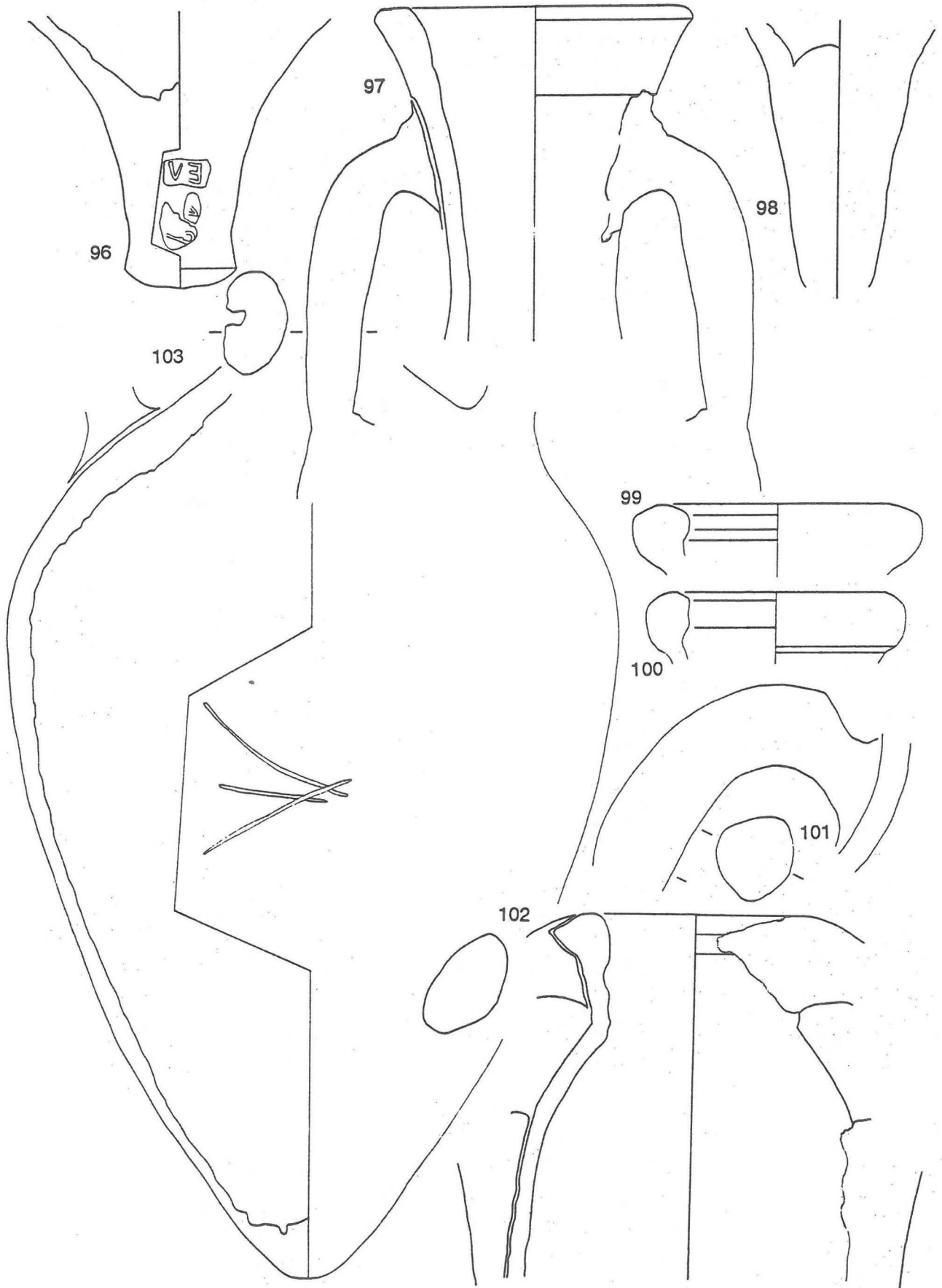


Figure 31 - Vienne, Nymphéas 1978. Amphores de la péninsule Ibérique.

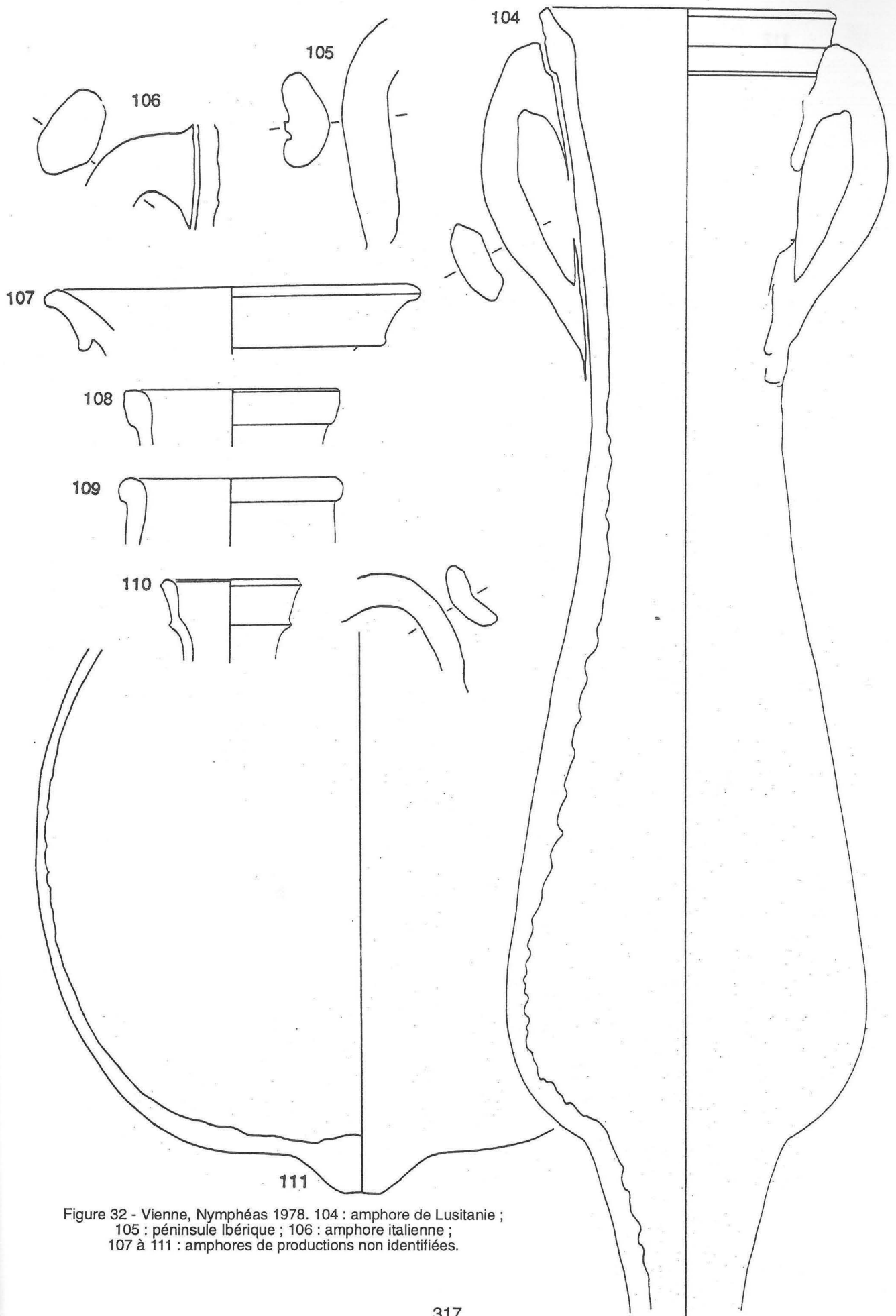


Figure 32 - Vienne, Nymphéas 1978. 104 : amphore de Lusitanie ;
105 : péninsule Ibérique ; 106 : amphore italienne ;
107 à 111 : amphores de productions non identifiées.

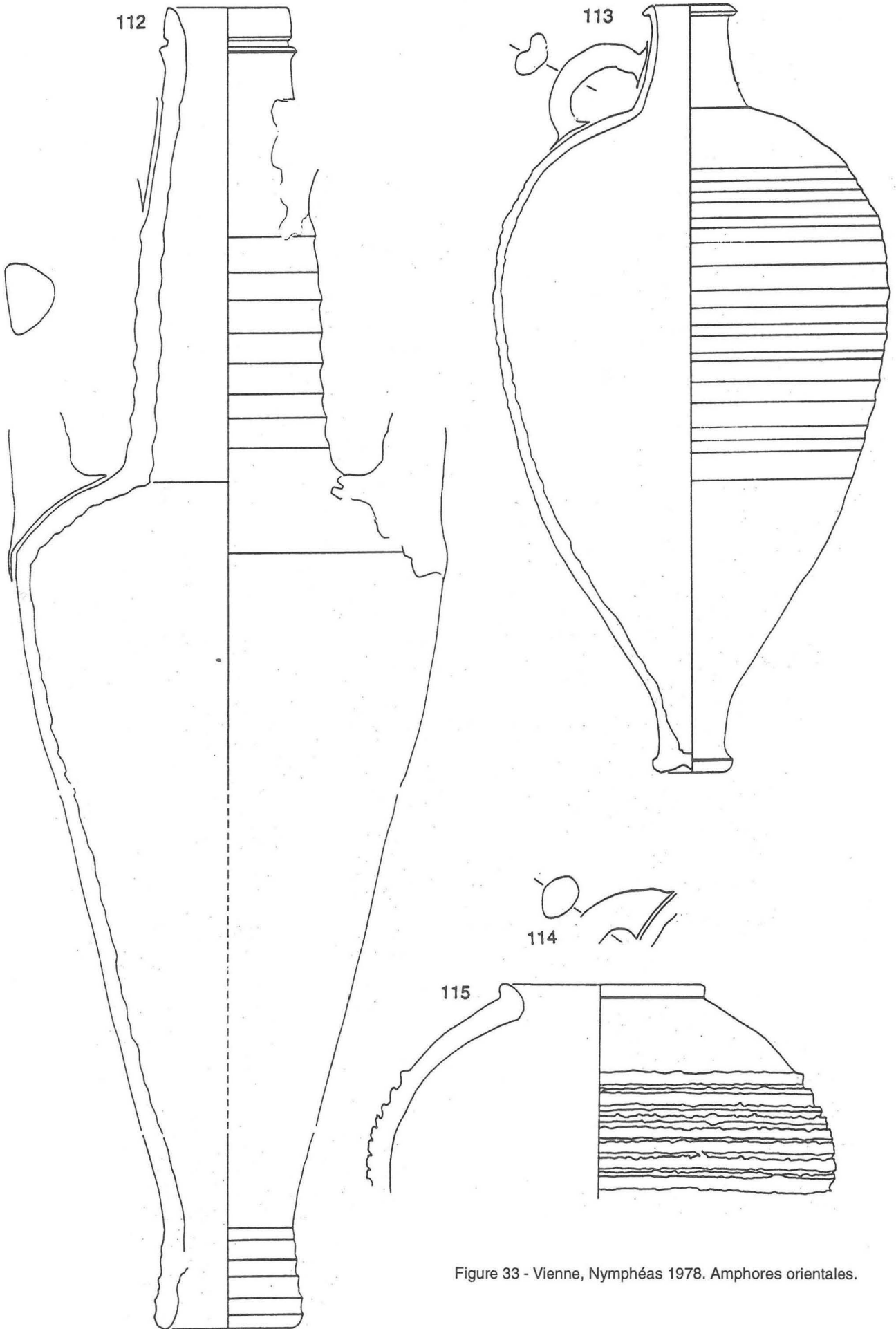


Figure 33 - Vienne, Nymphéas 1978. Amphores orientales.

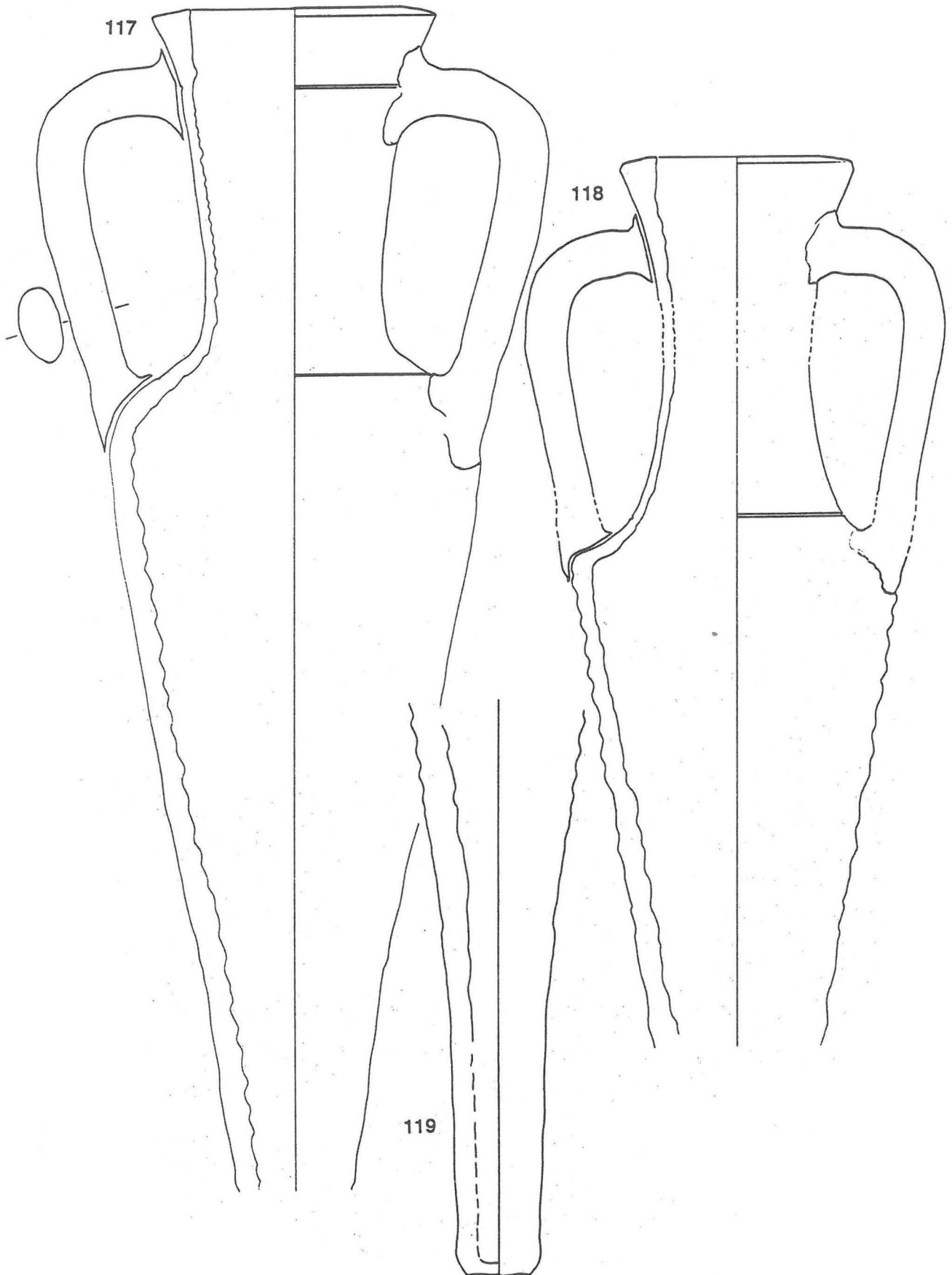


Figure 34 - Vienne, Nymphéas 1978. Amphores de productions non identifiées.

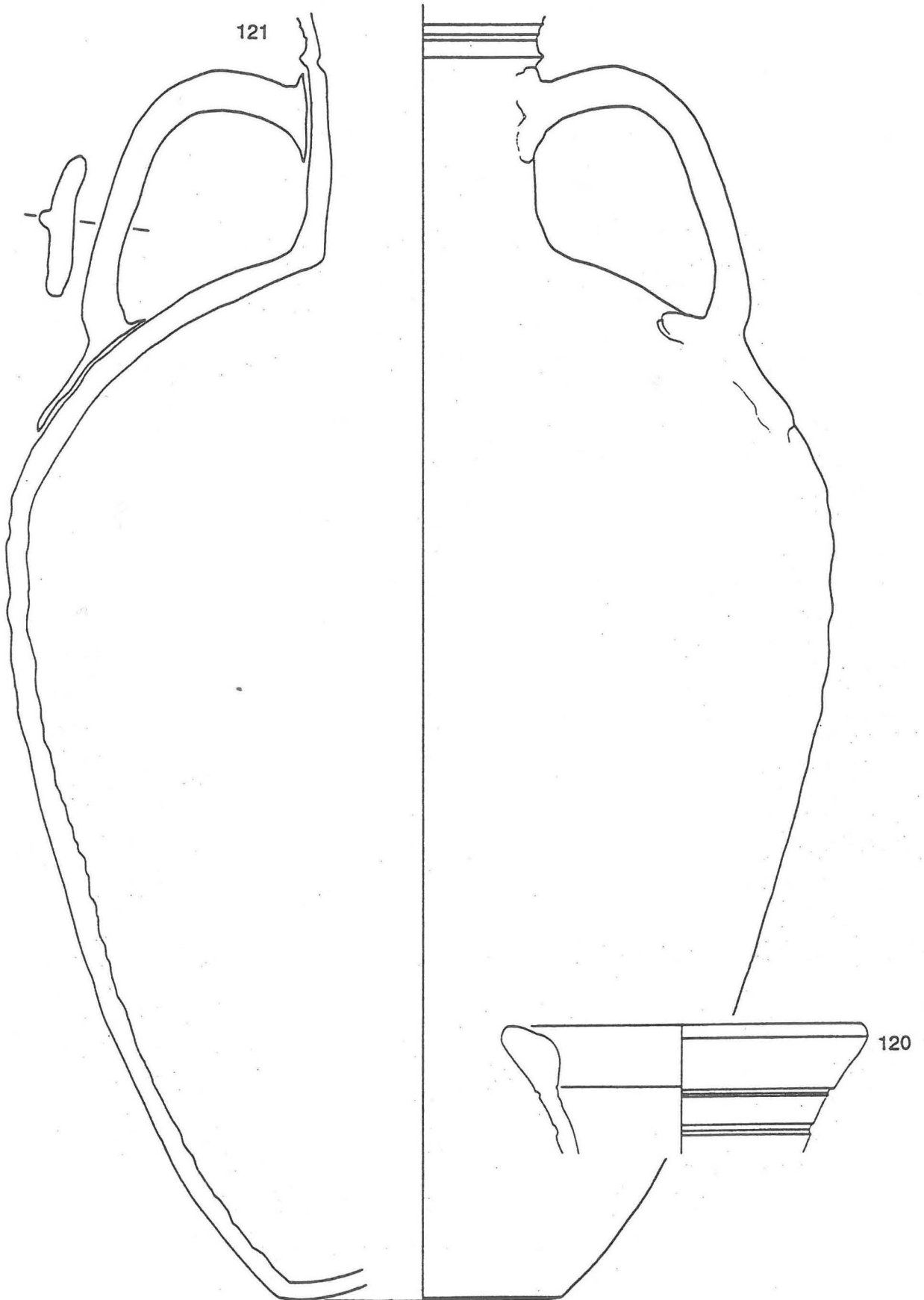


Figure 35 - Vienne, Nymphéas 1978. Amphores de productions non identifiées.

BIBLIOGRAPHIE

- Atlante** : A. CARANDINI (dir.), *Atlante della ceramica romana, La ceramica del medio e tardo imperio esportata nel mediterraneo*, Enciclopedia dell'arte antica, supplément, Rome, 1983.
- Becker et Jacquin 1989** : C. BECKER et L. JACQUIN, La sigillée du centre de la Gaule dans trois ensembles de la fin du III^{ème} s. au milieu du IV^{ème} s. sur le site de l'Îlot Vieille-Monnaie à Lyon, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Lezoux 1989*, 1989, p. 93-100.
- Becker et al. 1993** : C. BECKER, B. DANGREAU, L. JACQUIN et M. GENIN, Un dépôt d'amphores lyonnaises sur le site de l'Îlot 24, dans *Revue Archéologique de l'Est*, 44, fasc. 1, 1993, p. 105-142.
- Bet, Fenet et Montineri 1989** : P. BET, A. FENET et D. MONTINERI, La typologie de la sigillée lisse de Lezoux : considérations générales et formes inédites, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 37-54.
- Dangréaux et Desbat 1988** : B. DANGREAU et A. DESBAT, Les amphores du dépotoir flavien du Bas-de-Loyasse à Lyon, dans *Gallia*, 45, 1988, p. 115-153.
- Dangréaux et Jospin 1986** : B. DANGREAU et J.-P. JOSPIN, La céramique allobroge du Musée Dauphinois de Grenoble (Isère), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Toulouse*, 1986, p. 145-154.
- Darton 1972** : A. DARTON, Sigillée claire B de la vallée du Rhône, dans *Revue d'Etudes Ligures*, XXXVIII, 1972, p. 137-189.
- Desbat 1980** : A. DESBAT, *Les céramiques fines rhodaniennes à vernis argileux dites sigillées claires B et luisantes : étude du matériel lyonnais des II^{ème} et III^{ème} siècles*, Thèse de 3^{ème} cycle, Université Lyon III, dactylographiée, 1980.
- Desbat 1988** : A. DESBAT, La sigillée claire B, état de la question, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès d'Orange*, 1988, p. 91-99.
- Godard 1992** : C. GODARD, *Un faciès céramique de la fin du III^{ème} siècle à Lyon*, Mémoire de maîtrise, Université de Lyon II, dactylographié, 1992.
- Groupe de travail sur les sigillées claires 1986** : GROUPE DE TRAVAIL SUR LES SIGILLÉES CLAIRES, Céramiques tardives à revêtement argileux des Alpes du nord et de la vallée du Rhône (de Martigny à Vienne), dans *Figlina*, 7, 1986, p. 19-49.
- Hayes 1972** : J. W. HAYES, *Late roman pottery, a catalog of roman fine wares*, London, The British School at Rome, 1972.
- Helly-Le Bot 1989** : A. HELLY-LE BOT, Entrepôts commerciaux en Gaule romaine, dans *De Lascaux au Grand Louvre, Archéologie et histoire en France*, 1989, p. 348-353.
- Jegaden 1986** : M. JEGADEN, *La céramique commune du dépotoir (110-150) du site du Verbe-Incarné à Lyon*, Mémoire de maîtrise, Université de Lyon II, dactylographié, 1986.
- Kaenel 1974** : G. KAENEL, *Aventicum I, Céramiques gallo-romaines décorées, productions locales des II^{ème} et III^{ème} siècles*, C. A. R., 1, Avenches, 1974.
- Laubenheimer 1985** : F. LAUBENHEIMER, *La production des amphores en Gaule Narbonnaise*, 1985.
- Martin 1986** : S. MARTIN, *La vaisselle céramique commune d'un dépotoir (180-220) du site de la rue des Farges à Lyon*, Mémoire de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1986.
- Martin-Kilcher 1987** : S. MARTIN-KILCHER, *Die römische Amphoren aus Augst und Kaiseraugst, 1, Die südspanischen Ölamphoren*, Augst, 1987.
- Panella 1973** : C. PANELLA, *Ostia III, Studi miscellanei*, 21, Rome, 1973.
- Pelletier 1981** : A. PELLETIER, Découvertes archéologiques récentes à Vienne (Isère), dans *Monuments Piot*, 64, 1981.
- Tourenç 1979** : S. TOURENÇ, Fouille de sauvetage "Nymphéas II" effectuée Quai Riondet, à Vienne, en 1984, dans *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, 74, 1979, p. 44-60.



DISCUSSION

Président de séance : C. SCHUCANY

Caty SCHUCANY : Pour une période dans laquelle les datations sont difficiles, ces quatre ensembles sont très précieux.

Jean-Marc SEGUIER : Peut-on avoir des précisions sur les origines de la céramique métallescente ?

Catherine GODARD : On doit encore travailler sur le sujet pour essayer d'affiner ces origines. On a probablement de la métallescente de Lezoux mais la grosse proportion, très caractéristique, avec des vernis de belle qualité et des pâtes très rouges, très sonores, grésées ou presque grésées, est probablement issue des ateliers de l'Est, de Trèves.

Caty SCHUCANY : A propos des amphores, il me semble que leur pourcentage dépend beaucoup plus du caractère de la couche que de la chronologie. Ne serait-il pas préférable de les sortir des comptages de céramiques et des pourcentages. Ainsi, l'évolution serait peut-être plus claire.

Catherine GODARD : Oui mais je pense que c'est aussi le problème pour toutes les catégories de céramiques ; dans le premier ensemble présenté, il y a une proportion de céramiques communes très importante que l'on explique difficilement ; c'est dû à la nature de la structure dans laquelle a été trouvé le matériel et chaque structure ou chaque lot offre une particularité. Je ne pense pas qu'il soit souhaitable d'enlever, dans chaque cas, l'élément qui est le plus grand sous prétexte qu'il ne serait pas représentatif.

Caty SCHUCANY : C'est toujours difficile mais il me semble que pour le II^{ème} s., c'est assez typique, il y a beaucoup

de céramiques communes, tandis qu'au III^e s., elles sont peu à peu remplacées par des céramiques engobées. Quand il y a un pourcentage élevé de communes, dans des niveaux d'occupation, c'est un indice pour la datation, alors que les amphores dépendent du caractère du site ou, surtout, de la couche, dans le cas de remblais.

Catherine GODARD : Oui, c'est vrai qu'on peut difficilement faire une datation à partir des proportions d'amphores.

Armand DESBAT : C'est une réflexion plus qu'une question. Il manque évidemment, dans ces contextes sans stratigraphie, des éléments de datation extérieurs ; on ne dispose que d'éléments disparates et c'est uniquement à travers le faciès qu'il est possible de faire des essais de chronologie relative. Ce mode de présentation ne permet pas toujours de mettre en évidence les associations ou les différences, de faire des sériations, et la chronologie relative, telle qu'elle est présentée ici, est loin d'être une évidence. Dans le premier ensemble, par exemple, le terminus post quem de la monnaie est finalement très décalé. Si on prend d'autres ensembles lyonnais, on a exactement les mêmes associations dans des contextes qu'on place pourtant au début du III^e s. Il n'est donc pas très évident de bâtir cette chronologie relative entre ces ensembles.

Pour ce qui est du problème de la quantification et des évolutions, pour des statistiques sur l'ensemble du matériel, je pense qu'il faut, en effet, faire les comptages uniquement sur les céramiques fines. Mais il y a toujours des différences, qui ne sont pas forcément chronologiques ; même avec des ensembles relativement conséquents on n'est pas sûr qu'il n'y ait pas d'éléments aléatoires dans la sélection. Quand on voit, justement, les formes sigillées présentes dans les différents ensembles, on ne peut pas dire que cette évolution soit franchement opérante, au niveau de la sigillée.

* *
*